

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2025

CHIFFRES CLES CONSOLIDES	2
RAPPORT D'ACTIVITE	3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES	16
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	4
ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES	51

# Chiffres clés consolidés

Au  $1^{\rm er}$  semestre 2025, les chiffres clés du groupe Casino ont été les suivants :

En millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation	Variation Comparable <sup>1</sup>
Chiffre d'affaires consolidé HT	4 192	4 077	-2,7%	+0,5%
Marge des activités courantes	1 159	1 174	+1,3%	
EBITDA ajusté <sup>2</sup>	255	286	+12,2%	
Dotations aux amortissements nettes	(311)	(297)	+4,7%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	(56)	(11)	+80,9%	
Autres produits et charges opérationnels non courants	(609)	(20)	n.a	
Résultat financier, dont :	3 262	(179)	n.a	
Coût de l'endettement financier net	(137)	(94)	+31,6%	
Produit net de juste valeur des dettes converties et dettes réinstallées	3 486	-	n.a	
Autres produits et charges financiers	(86)	(86)	+0,5%	
Résultat avant impôts	2 597	(210)	n.a	
Produit (Charge) d'impôt	(47)	(4)	n.a	
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	(1)	9	n.a	
Résultat net des activités poursuivies	2 550	(206)	n.a	
Dont part du Groupe	2 549	(204)	n.a	
Dont intérêts minoritaires	0	(1)	n.a	
Résultat net des activités abandonnées	(2 575)	(6)	n.a	
Dont part du Groupe	(2 511)	(6)	n.a	
Dont intérêts minoritaires	(65)	0	n.a	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(26)	(211)	n.a	
Dont part du Groupe	39	(210)	n.a	
Dont intérêts minoritaires	(64)	(1)	n.a	

 $<sup>^{1}</sup>$  Hors essence et calendaire  $^{2}$  EBITDA ajusté = ROC + dotations aux amortissements

# Rapport d'activité

# 1. Analyse de l'activité et des résultats semestriels

Les commentaires du rapport financier semestriel sont réalisés en comparaison au S1 2024 sur les résultats des activités poursuivies. Les variations comparables sont hors essence et calendaire.

# Principales variations du périmètre de consolidation des activités poursuivies

• Au cours du 1er semestre 2025, le Groupe n'a réalisé aucune opération de périmètre significative.

### Activités abandonnées

En application de la norme IFRS 5, les résultats des activités suivantes sont présentés en activités abandonnées sur les périodes 2024 et 2025 :

- **Hypermarchés et Supermarchés** Casino (y compris Codim en 2024) dans le cadre de la cession des hypermarchés et supermarchés
- Activités de Leader Price en France
- **GPA**: l'augmentation de capital de 704 MBRL a été finalisée le 14 mars 2024, date à laquelle le groupe Casino a perdu le contrôle. Depuis cette opération, le groupe détient 22,5% du capital de GPA, comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.
- **Grupo Éxito** (uniquement en 2024) : dans le cadre des offres publiques d'achats lancées aux Etats-Unis et en Colombie par Grupo Calleja sur le capital de Grupo Éxito, le groupe Casino a réalisé le 26 janvier 2024 la cession de sa participation de 47,36% (dont 13,31% de participation indirecte à travers GPA).

# **RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2025**

# ■ Croissance du chiffre d'affaires : +2,4% en comparable au T2 et +0,5% au S1

Porté par un environnement de marché plus favorable au deuxième trimestre et les premiers résultats du plan Renouveau 2028, le Groupe renoue avec la croissance pour la première fois depuis sa restructuration financière. Le deuxième trimestre s'inscrit en progression pour toutes les marques de proximité.

- Déploiement des nouveaux concepts de magasins
  - 32 magasins Franprix déployés au concept « Oxygène » au S1
  - 9 magasins Naturalia rénovés au concept « La Ferme » au S1
  - · Lancement du nouveau concept « Origines » de Spar
- Accélération de la restauration à emporter
  - 3 inaugurations de « La Cantine » chez Monoprix
  - 5 ouvertures de corners « Cœur de blé » chez Casino
  - 6 magasins Naturalia entrés en phase de test d'un concept snacking bio
- Développement d'offres et de services pour nos franchisés
  - Renforcement des offres promotionnelles
  - Perfectionnement des outils de pilotage de la performance
  - Renforcement de la collaboration avec les franchisés

# ■ Progression de +12% de l'EBITDA ajusté

Les premières mesures d'assainissement du parc et d'économies de coûts portent leurs fruits et permettent au Groupe de faire croître son EBITDA ajusté sur le semestre :

- **Assainissement du parc :** sortie de 832 points de vente, ouverture de 92 magasins et transfert de 55 magasins intégrés en franchise ou location-gérance
- Premiers achats sous contrats Aura Retail depuis le 1er mars
- **Economies de coûts** au niveau des sièges, disynergies réduites et mise en œuvre de plans d'action pour baisser la démarque<sup>1</sup> avec un effet positif depuis le début de l'année
- Montée en puissance des Centres de Services Partagés pour les périmètres Informatique, Comptabilité, Paie, juridique social, RH, Communication et RSE

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La démarque correspond à la différence existant entre le stock théorique et l'inventaire matériel effectué dans le magasin. Elle comprend la démarque connue (articles cassés, date limite de vente dépassée) et inconnue (vols)

# Cash-flow et endettement

Amélioration de +366 M€ du cash-flow libre avant frais financiers à -48 M€, soutenue par la progression de l'EBITDA ajusté après loyers, des APCO¹ sous contrôle et une base de comparaison pénalisée par le paiement au T1 2024 de 153 M€ de dettes sociales et fiscales placées sous moratoire en 2023.

Après frais financiers, le cash-flow libre ressort néanmoins à -131 M€.

Le Groupe a par ailleurs décaissé -185 M€ au titre de ses activités abandonnées, portant sa dette financière nette à 1 407 M€ et son ratio de levier net à 9,75x.

En M€	S1 2024	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	4 192	4 077	+0,5% (var.comparable <sup>2</sup> ), -2,7% (var. totale)
Volume d'affaires <sup>3</sup>	6 056	5 958	-1,6%
EBITDA ajusté <sup>4</sup>	255	286	+12,2%
EBITDA ajusté après loyers <sup>5</sup>	26	55	+115,7%
ROC <sup>6</sup>	(56)	(11)	+80,9%
Résultat net, part du Groupe (ensemble consolidé)	39	(210)	-249 M€
Cash-flow libre (avant frais financiers) 7	(413)	(48)	+366M€ (+213 M€ en excluant le paiement au T1 2024 de dettes sociales et fiscales placées sous moratoire en 2023)

En M€	Décembre 2024	Juin 2025	Variation
Dette financière nette <sup>8</sup>	(1 203)	(1 407)	-205 M€ dont -185 M€ décaissés au titre des activités abandonnées HM/SM
Liquidité	1 518	1 236	-282 M€

<sup>2</sup> Le chiffre d'affaires comparable comprend les ventes e-commerce et les ventes de marchandises hors essence des magasins ouverts depuis au moins 12 mois. Il s'entend à taux de change constant, hors effets calendaires et hors taxes.

APCO : autres produits et charges opérationnels

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour les activités des marques de proximité, le volume d'affaires correspond au chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des points de vente intégrés et franchisés et par les sites marchands, toutes taxes comprises. Pour Cdiscount, le volume d'affaires correspond au chiffre d'affaires réalisé directement sur les sites internet du groupe Cdiscount et par les vendeurs indépendants des Marketplaces.

sites internet du groupe Cdiscount et par les vendeurs indépendants des Marketplaces.

<sup>4</sup> L'EBITDA ajusté est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants présentée en ROC.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'EBITDA ajusté après loyers ou l'EBITDA ajusté après loyers payés sont définis comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants présentée en ROC et diminué par les remboursements des passifs de loyer et les intérêts financiers nets versés sur passifs de loyer.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le résultat opérationnel courant (ROC) correspond au résultat opérationnel avant (i) d'une part les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units », tels que les cessions d'actifs non courants, les pertes de valeur d'actifs non courants et les incidences d'opérations de périmètre et (ii) d'autre part les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise (il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration et les provisions et charges pour litiges et risques).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le cash-flow libre avant frais financiers correspond aux flux de trésorerie générés par l'activité tels que présentés dans l'état des flux de trésorerie consolidés diminués des capex nets, des loyers versés au titre des contrats de location faisant l'objet d'un retraitement IFRS 16 et ajustés des effets liés au plan de cession stratégique et de la restructuration financière.

Le cash-flow libre après frais financiers s'obtient en déduisant du cash-flow libre avant frais financiers les intérêts financiers nets versés, hors ceux relatifs aux contrats de location retraités selon IFRS 16.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La dette financière nette comprend les dettes financières brutes incluant les dérivés passifs de couverture de juste valeur et les dettes fournisseurs conventionnés, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs de couverture de juste valeur, et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants.

# CHIFFRE D'AFFAIRES DU T2 2025 ET RESULTATS DU S1 2025

Au T2 2025, le chiffre d'affaires ressort à 2 077 M€, en hausse de +2,4% en données comparables et en recul de -0,4% au total, après prise en compte d'un effet calendaire de -0,3 pt et d'un effet assainissement du parc des marques de proximité d'environ -2,5 pts.

- Les marques de proximité (Monoprix, Franprix, Casino et Naturalia) font état d'un chiffre d'affaires en progression de +2,7% en données comparables au T2, soutenu par un environnement de marché favorable et les premiers résultats du plan stratégique. Le poids des ventes grossistes (ventes aux franchisés par les entrepôts des marques de proximité) dans le chiffre d'affaires atteint **31,3% au T2** (vs 30,3% en moyenne en 2024).
- Cdiscount enregistre un chiffre d'affaires de 226 M€ sur le trimestre, quasiment stable par rapport au T2 2024.

Au S1 2025, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe atteint 4 077 M€, en progression de +0,5% en données comparables et en recul de -2,7% au total, après prise en compte d'un effet calendaire de -0,7 pt (année bissextile 2024) et d'un effet assainissement du parc des marques de proximité d'environ -2,5 pts.

		T2 2025	5 / 2024		S1 2025	/ 2024
CA HT par marque	T2	Variat	ion	S1	Varia	tion
(en M€)	2025	Comparable	Totale	2025	Comparable	Totale
Monoprix	1 025	+2,9%	+3,2%	2 012	+1,1%	+0,8%
Franprix	403	+1,7%	-1,4%	779	0,0%	-4,4%
Casino	322	+2,0%	-8,3%	626	-0,1%	-10,5%
Naturalia	80	+7,8%	+3,3%	160	+7,5%	+3,0%
Marques de proximité	1 830	+2,7%	0,0%	3 577	+1,0%	-2,4%
Cdiscount	226	-0,1%	-0,1%	457	-2,4%	-2,4%
Autres	21	+0,4%	-28,7%	43	+2,4%	-26,0%
GROUPE CASINO	2 077	+2,4%	-0,4%	4 077	+0,5%	-2,7%

L'EBITDA ajusté Groupe s'établit à 286 M€ (+12,2%), reflétant une marge de 7,0% (+93 bps).

(en M€)	S1 2024	S1 2025	Variation
Monoprix	169	186	+10,1%
marge	8,4%	9,2%	+78 bps
Franprix	50	60	+21,5%
marge	6,1%	7,7%	+165 bps
Casino	24	14	-41,8%
marge	3,3%	2,2%	-110 bps
Naturalia	9	12	+30,9%
marge	6,0%	7,6%	+160 bps
Marques de proximité	252	273	+8,2%
marge	6,9%	7,6%	+75 bps
Cdiscount	30	27	-9,5%
marge	6,4%	6,0%	-45 bps
Quatrim	11	5	-52,8%
Autres	-39	-19	+49,7%
dont disynergies	-25	-	
EBITDA ajusté Groupe	255	286	+12,2%
marge	6,1%	7,0%	+93 bps

L'EBITDA ajusté après loyers Groupe s'établit à 55 M€ (vs 26 M€ au S1 2024).

(en M€)	S1 2024	S1 2025
Monoprix	37	50
Franprix	8	20
Casino	2	-8
Naturalia	1	4
Marques de proximité	48	65
Cdiscount	18	15
Quatrim	7	2
Autres	-47	-27
dont disynergies	-25	-
EBITDA ajusté après loyers Groupe	26	55
marge	0,6%	1,4%

# **Monoprix**

• Monoprix enregistre une progression de +2,9% de son chiffre d'affaires en comparable sur le T2 2025 (+1,1% au S1 2025), reflétant le retour à la croissance de Monoprix City (+2,8%) et la poursuite du dynamisme de Monop (+5,9%). Les ventes alimentaires sont en progression de +2,0% chez Monoprix City, portées par une bonne performance des produits frais dont les fruits et légumes, qui ont bénéficié d'un repositionnement prix et de mesures opérationnelles destinées à promouvoir ces produits en magasin. Les ventes non alimentaires (+4,8%) ont une nouvelle fois soutenu la tendance, tirées par le segment Mode & Maison (+8,0%) et en particulier par le textile (+10,5%). Sur le trimestre, la marque enregistre une hausse de +3,3% du trafic client (vs -1,2% au T1 et -1,0% au T4 2024).

**L'assainissement du parc** s'est traduit chez Monoprix par la fermeture de 10 magasins et l'ouverture de 7 nouveaux points de vente au T2 2025 (13 fermetures et 11 ouvertures au S1 2025).

Le fait marquant du trimestre pour Monoprix a été l'inauguration des trois premiers magasins pilotes de son **concept de restauration** « **La Cantine** » début avril, à Paris (Beaugrenelle) et en région parisienne (Neuilly-sur-Seine et Colombes), avec des premiers résultats prometteurs et un effet positif constaté sur les autres rayons des magasins pilotes. Monoprix prévoit d'atteindre une dizaine de magasins au concept d'ici la fin de l'année.

- L'EBITDA ajusté ressort à 186 M€ au S1 2025, en hausse de +17 M€ sur un an.

En excluant l'impact de -8M€ lié aux disynergies, l'EBITDA ajusté serait en progression de +25M€, porté par la réduction de la démarque suite au plan lancé depuis l'année dernière, l'effet volume positif, l'amélioration de la marge liée à un effet mix favorable (Mode & Maison) et par des économies qui compensent partiellement l'inflation et la hausse des frais de personnel en magasins.

# **Franprix**

Les ventes de Franprix s'inscrivent en hausse de +1,7% en données comparables au T2 2025 (stable au S1 2025), soutenues notamment par une météo favorable (impact de +0,6 pt sur le trimestre) et la bonne performance des magasins convertis au concept « Oxygène » (+0,4 pt). Les magasins passés au nouveau concept surperforment le reste du parc, avec une progression de +13,3% du volume d'affaires sur le trimestre (vs. -2,4% sur l'ensemble du parc). Le concept a été étendu à 19 magasins supplémentaires ce trimestre, portant le nombre de magasins passés au nouveau concept à 50 à fin juin 2025 (soit 6% du parc Franprix).

Le trafic client est en forte hausse de +7,2% au T2 (après +2,4% au T1 et +1,8% au T4 2024) résultant de la dynamique de l'offre commerciale : (i) initiative « prix francs » au T1, avec la baisse et le blocage des prix sur 30 référence MDD, (ii) lancement du nouveau programme de fidélité « le +bibi » en mai 2025, (iii) développement des services avec le lancement du service de reproduction de clés « franpclés » fin juin et la réactivation pour l'été du service de gardiennage de bagages (Nannybag).

L'assainissement du parc Franprix s'est poursuivi au T2 2025 avec la fermeture de 22 magasins, l'ouverture de 9 magasins et 1 transfert de magasins intégrés en franchise ou location-gérance (40 fermetures, 17 ouvertures et 6 transferts au S1 2025).

Durant le semestre, la marque Franprix a également poursuivit des actions à destination des franchisés, notamment 7 opérations promotionnelles B2B.

L'EBITDA ajusté ressort à 60 M€ au S1 2025, en progression de +11 M€ sur un an. En excluant l'impact de -3 M€ lié aux disynergies, l'EBITDA ajusté serait en hausse de +14 M€, porté par des économies de coûts et une moindre dépréciation des créances favorisée par la rationalisation du parc.

# Casino

Le chiffre d'affaires des marques Casino, Spar, Vival ressort en variation comparable de +2,0% au T2 2025 (-0,1% au S1 2025), marquant un retour à la croissance pour la première fois depuis fin 2023. La performance a été soutenue par le dynamisme des magasins Sherpa en avril et un début de saison réussi sur les magasins saisonniers. Sur le trimestre, le trafic client des marques Casino, Spar et Vival se redresse à -0,2% (vs -2,9% au T1 et -1,8% au T4 2024).

Le parc de magasins fait état de 332 sorties sur le T2 2025 (dont 263 points de vente du master franchisé Magne), 45 ouvertures et 37 transferts de magasins intégrés en franchise ou location-gérance (768 sorties, 64 ouvertures et 48 transferts au S1 2025).

Durant le semestre, les marques Casino, Spar, Vival ont mené des actions à destination des franchisés, notamment (i) la mise en place d'opérations promotionnelles B2B dédiées, et (ii) le développement de fonctionnalités additionnelles dans l'outil de commandes CPRO (proposition de substitution de produits, affichage des dates de retours en stock pour les ruptures, affichage des date limite de consommation réelles lors des commandes, mise en place de déstockages avec remises aux franchisés) et (iii) renforcement de la collaboration avec les franchisés via leur implication dans des comités de réflexion sur la logistique et la fidélité notamment.

Le semestre a également été marqué par le déploiement de nouveaux concepts : (i) l'unification des différentes marques Le Petit Casino et Casino Shop autour d'une seule et même marque Casino en zones urbaines, (ii) le déploiement du concept de restauration à emporter « Cœur de Blé » avec 5 ouvertures au S1 de Corners Cœurs de Blé dans des magasins et 70 ouvertures prévues d'ici la fin de l'été, et (iii) le lancement du nouveau concept Spar « Origines », ancré dans la vie locale, flexible et humain, proposant notamment une offre densifiée, une augmentation de la surface dédiée à la restauration rapide et des services pratiques pour la vie quotidienne.

L'EBITDA ajusté ressort à 14 M€ au S1 2025, en baisse de -10 M€ sur un an. En excluant l'impact de -10M€ de disynergies sur les coûts de fonctionnement et -12M€ de disynergies logistiques, l'EBITDA ajusté progresserait de +12M€, soutenu par la rationalisation du parc de magasins.

# Naturalia

• Naturalia enregistre une croissance comparable de son chiffre d'affaires de +7,8% sur le T2 2025 (+7,5% au S1 2025), portée par l'alimentaire (+8,2%) en particulier les produits frais. Outre une bonne dynamique constatée sur le marché du bio, la marque a bénéficié de l'efficacité des mesures prises en termes d'offre et d'assortiment, ainsi que du succès de son concept « La Ferme », avec une progression sur le trimestre de +21% du chiffre d'affaires comparable des magasins déjà convertis en 2024. Le concept a été déployé au sein de 4 nouveaux magasins ce trimestre, dont un premier franchisé à Boulogne, (20 magasins déployés à fin juin 2025) et la marque prévoit une dizaine de nouveaux déploiements en 2025.

Les ventes e-commerce sont également bien orientées au T2, avec une croissance à deux chiffres sur le site de la marque (+13,9%), tandis que le partenariat avec Uber Eats sur le quick commerce poursuit son déploiement et s'étend à 38 magasins à fin juin 2025.

La marque continue de bénéficier d'une **solide progression du trafic client** (+8,5% au T2, vs. +8,2% au T1 et +6,7% au T4 2024) et d'une **clientèle fidèle** (74% du chiffre d'affaires réalisé par les détenteurs de la carte de fidélité).

A l'image des autres marques du Groupe, **Naturalia a également développé son offre de restauration** à emporter ce semestre, avec l'entrée en phase de test d'un concept snacking bio dans 6 magasins (dont 3 à fin juin). Les premiers résultats sont encourageants, avec une croissance du chiffre d'affaires supplémentaire constatée sur les premières semaines d'activité dans les 3 premiers magasins pilotes.

Naturalia a fermé 2 magasins au T2 2025 (11 fermetures et 1 transfert de magasins intégré en location-gérance sur le semestre).

L'EBITDA ajusté ressort à 12 M€ au S1 2025, en hausse de +3 M€ sur un an, porté par l'effet volume et la très bonne tenue des coûts.

# Cdiscount

• Soutenu par la stratégie de relance initiée au T3 2024, Cdiscount continue d'être porté par une dynamique positive depuis le début de l'année 2025 avec un GMV global en croissance de +5% au T2 2025. Le GMV de la Marketplace continue de soutenir la tendance avec un trimestre en forte progression de +11% (après +7% au T1), pour atteindre désormais 68% du GMV Produit¹ sur le second trimestre (+2 pts vs. 2024). Suite à une stratégie assumée de rationalisation depuis 2022, le GMV des ventes directes renoue avec la croissance sur le trimestre (+2% après -7% au T1), tiré notamment par la très bonne performance de la catégorie jeux vidéo.

Ces performances ont bénéficié du renforcement significatif de la marque, **porté par la relance marketing**, notamment un plan média ambitieux lors des périodes de soldes d'été et d'hiver, **et l'excellence opérationnelle** (NPS record, renforcement de l'assortiment et du SAV) qui a permis la poursuite de la **dynamique positive sur l'acquisition de nouveaux clients** (+37 % au S1 2025), permettant à la base de clients actifs de repartir en croissance. Dans ce contexte, **le chiffre d'affaires de Cdiscount**, qui restait logiquement impacté par la stratégie de rationalisation des ventes directes les précédents trimestres, **est désormais stable au T2 2025** confirmant l'amélioration séquentielle observée depuis plus d'un an. Cette performance est également soutenue par la croissance de +9% des revenus de Cdiscount Advertising au T2 tandis que les revenus B2B de C-Logitics et Octopia<sup>2</sup> reculent de -7%.

- L'EBITDA ajusté ressort à 27 M€ au S1 2025, en baisse de -3 M€ liés à la hausse des coûts marketing dans le cadre du plan de réinvestissement, qui est partiellement compensée par l'amélioration du taux de marge et une baisse des coûts.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> GMV (Gross Merchandise Volume) : volume d'affaires expédié TTC

GMV Produit : GMV des ventes directes et de la marketplace hors services B2C, activités B2B et autres revenus

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>+13% après retraitement d'un élément exceptionnel de 3,55 M€ TTC lié à la cession d'actifs informatiques à un client B2B en juin 2024

# **Autres et Quatrim**

- L'EBITDA ajusté de Quatrim ressort à 5M€ au S1 2025, en baisse de -6 M€ sur un an, liée aux baisses de loyers suite aux cessions.
- L'EBITDA ajusté des autres filiales et de la holding ressort à -19 M€ au S1 2025, en amélioration de +20 M€, dont +24 M€ liés aux disynergies de coûts de sièges, suite à leur réallocation aux marques (mise en place des services mutualisés)¹.

Le ROC Groupe s'établit à -11 M€ (vs -56 M€ au S1 2024).

(en M€)	S1 2024	S1 2025
Monoprix	17	37
Franprix	-1	13
Casino	-10	-20
Naturalia	-2	2
Marques de proximité	4	32
Cdiscount	-15	-14
Quatrim	5	1
Autres	-50	-30
ROC Groupe	-56	-11

# Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'établissent à -20 M€ au S1 2025 (vs -609 M€ au S1 2024), dont (i) +70 M€ liés aux cessions d'actifs, principalement des cessions d'actifs immobiliers, (ii) -66 M€ de perte de valeur des actifs dont -47 M€ de dépréciation de goodwill, et (iii) -14 M€ de frais de restructuration.

# Résultat financier

Le **Résultat financier** est de -179 M€ au S1 2025, contre 3 262 M€ au S1 2024 (dont 3 486 M€ liés à la conversion des dettes au capital et à la mise à la juste valeur des dettes réinstallées). Le résultat financier se décompose principalement en (i) un coût de l'endettement financier net de -94 M€, (ii) des charges d'intérêt sur les passifs de loyers pour -74 M€ et (iii) le coût financier de CB4X² (Cdiscount) pour -8 M€.

# Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe

Le **Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe** s'établit ainsi à -204 M€ (contre 2 549 M€ au S1 2024).

Le **Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe** est de -6 M€ au S1 20252 (contre -2 511 M€ au S1 2024), résultant (i) pour +16 M€ des hypermarchés et supermarchés et (ii) pour -21 M€ du résultat de GPA.

Le **Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe** s'établit à -210 M€ (contre 39 M€ au S1 2024).

 $<sup>^1</sup>$  Pour rappel, le Groupe a communiqué sur les disynergies dans le segment « Autres » au S1 2024 (pour un montant de 25 M€). A partir du T1 2025, ces disynergies ont été réallouées aux entités du Groupe suite à la mise en place des services mutualisés

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Programme de facilités de paiement en 4 fois offertes aux clients

# Cash-flow libre avant frais financiers – Activités poursuivies

Au S1 2025, le cash-flow libre avant frais financiers ressort à -48 M€ (-413 M€ au S1 2024) en progression de +366 M€. En excluant le remboursement au S1 2024 de 153 M€ de dettes sociales et fiscales placées sous moratoire en 2023, le cash-flow libre augmenterait de +213 M€.

(en M€)	S1 2024	S1 2025
Capacité d'autofinancement (CAF) <sup>1</sup>	-13	34
dont EBITDA ajusté après loyers	26	55
dont APCO cash <sup>1</sup>	-42	-28
dont autres éléments CAF	3	6
Capex nets	-159	-102
Impôts	-16	-4
Variation de BFR	-227	24
Cash-flow libre avant frais financiers	-413	-48

# Situation financiere au 30 juin 2025

La **dette financière nette du Groupe s'établit à 1,4 Md€**, en hausse de 205 M€ par rapport au 31 décembre 2024, notamment impactée par les cessions immobilières (+111 M€), les flux de trésorerie des activités abandonnées HM/SM (-185 M€), les frais financiers (-83 M€) et un cash-flow libre avant frais financiers de -48 M€.

Au 30 juin 2025, la trésorerie du Groupe (y compris équivalents de trésorerie) est de 522 M€, dont 307 M€ de trésorerie immédiatement disponible².

En M€	31/03/24	30/06/24	31/12/24	30/06/25
Dettes financières brutes	(3 354)	(2 375)	(2 040)	(1 980)
RCF Casino Finance / RCF Monoprix réinstallé	(711)	-	-	(70)
Term Loan B / Term Loan réinstallé	(1 410)	(1 352)	(1 380)	$(1\ 390)^3$
Obligations HY Quatrim	(491)	(491)	(300)	(218)
RCF Monoprix exploitation	(123)	(8)	(7)	-
Autres lignes confirmées de Monoprix Holding	(36)	-	-	-
PGE Cdiscount	(60)	(60)	(60)	(60)
Autres	(523)	(464)	(293)	(242)
Autres actifs financiers	107	259	74	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 654	1 077	763	522
Trésorerie disponible	1 300	724	499	307
Trésorerie non centralisée + trésorerie en transit	354	353	264	215
Dette financière nette	(1 593)	(1 040)	(1 203)	(1 407)

La maturité de la dette hors Quatrim est de 1,88 année sans option d'extension et de 2,03 années avec option d'extension. Au regard de ces éléments, le Groupe portera dans les prochains mois une attention renforcée à l'évolution de sa structure financière.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hors frais de restructuration et de conciliation

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Selon la nouvelle documentation de financement, la trésorerie disponible est définie comme étant la trésorerie et les équivalents de trésorerie exclusion faite de la trésorerie non centralisée (i.e. trésorerie hors cash-pooling) et de la trésorerie en transit (float) ; aux 30 juin 2025, 31 mars 2025 et 31 décembre 2024, la trésorerie disponible correspond à la trésorerie chez Casino Finance (Centrale de trésorerie de l'activité française)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le montant de 1 352 M€ du Term loan réinstallé tient compte de l'incidence de juste valeur déterminée à la date de comptabilisation initiale (27 mars 2024) de cet instrument, soit +58m€ au 30 juin 2024

# Liquidité au 30 juin 2025

Au 30 juin 2025, la liquidité du Groupe s'élève à 1,24 Md€:

- 307 M€ de trésorerie disponible au niveau de Casino Finance ;
- 641 M€ de RCF Monoprix réinstallé non tiré ;
- **288 M€ d'autres lignes de financement non tirées** (autres que l'affacturage, l'affacturage inversé et les programmes similaires), dont 157 M€ de découverts, 95 M€ de RCF Monoprix Exploitation et 36 M€ de lignes bilatérales Monoprix Holding.

Ces montants sont disponibles immédiatement en totalité.

### Activités abandonnées

Au S1 2025, le Groupe a décaissé 185 M€ au titre des activités abandonnées HM/SM, reflétant principalement le dénouement progressif des plans de sauvegarde de l'emploi, des coûts de fermeture et du BFR.

A la date du 30 juin 2025, le montant net restant à décaisser au titre des activités abandonnées HM/SM est estimé à 300 M€, dont principalement (i) 160 M€ au titre des plans de sauvegarde de l'emploi et (ii) 120 M€ de coûts de résiliation des contrats dans le cadre de la cession des HM/SM.

### **Covenants**

# Ratio de levier net1

Il est rappelé que, bien que son calcul soit requis par la documentation bancaire depuis le T1 2024, le covenant est indicatif (« *holiday period* ») jusqu'au 30 septembre 2025 (exclu). Le périmètre de test du covenant correspond au Groupe retraité de Quatrim et, dans une moindre mesure, des filiales Mayland en Pologne et Wilkes au Brésil.

(en M€)	Au 30 juin 2025	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
EBITDA ajusté covenant <sup>2,3</sup>	130	90	97
DFN covenant <sup>4</sup>	1 267	1 314	1 143
DFN covenant / EBITDA ajusté covenant	9,75x	14,63x	11,73x

Le ratio DFN covenant / EBITDA ajusté covenant ressort ainsi à 9,75x, les prévisions d'EBITDA du T3 2025 devant assurer le respect du prochain test (niveau de ratio à respecter de 8,34x au 30 septembre 2025).

# Montant minimum de liquidité

La liquidité est de 1,24 Md€ au 30 juin 2025.

Pour rappel, le dernier jour de chaque mois, la liquidité doit être de 100 M€ minimum.

# Prévisions de liquidité

Les prévisions de liquidité sont de 0,97 Md€ minimum au T3 2025.

Pour rappel, à la fin de chaque trimestre, les prévisions de trésorerie doivent faire état d'une liquidité de 100 M€ minimum à la fin de chaque mois du trimestre suivant.

Le covenant est défini comme le ratio entre la « dette financière nette covenant » et l' « EBITDA ajusté covenant ». Le périmètre de test du covenant correspond au Groupe retraité de Quatrim et, dans une moindre mesure des filiales Mayland en Pologne et Wilkes au Brésil.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Covenant – Ratio de levier net

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L' « EBITDA ajusté covenant » ou EBITDA pro forma (selon la documentation) correspond à l'EBITDA ajusté après loyers relatif au périmètre du covenant, hors des éventuelles incidences d'effets de périmètre et de retraitements pro forma correspondant à des futures économies/synergies à réaliser dans les 18 mois.

<sup>3</sup> Aucun retraitement pro forma n'est pris en compte

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La « dette financière nette covenant » correspond aux dettes financières brutes attachées au périmètre covenant (en ce compris les emprunts des sociétés dudit périmètre auprès des autres sociétés du Groupe), (i) augmentées des passifs financiers qui ont, en substance, une nature de dettes financières, (ii) ajustées du tirage moyen sur les lignes revolving du Groupe au cours des douze derniers mois (à compter de la date de la restructuration) et (iii) diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie des entités du périmètre covenant et des mobilisations de créances non déconsolidantes relatives aux programmes de financements opérationnels réinstallés dans le cadre de la restructuration.

# ENVIRONNEMENT DE MARCHE

Les tendances de marché dans lequel le Groupe évolue sont les suivantes :

- Un marché hautement concurrentiel sur les prix
- Une évolution des modes de consommation vers le commerce de proximité
- L'accélération des investissements des acteurs de la grande distribution sur le marché de la proximité
- Un niveau de consommation incertain, dépendant de l'évolution de l'inflation et de la confiance des ménages

### **OBJECTIFS**

Le Groupe maintient son objectif de retour à l'équilibre du cash-flow libre avant frais financiers en 2026, comme indiqué dans son Plan Stratégique « Renouveau 2028 ».

# **AUTRES FAITS MARQUANTS DU S1 2025**

# Nouvelle politique RSE

Le Groupe continue de faire évoluer ses engagements et ses projets RSE pour soutenir au mieux son plan stratégique Renouveau 2028 et a lancé sa politique RSE 2025-2030 « + Proches + Engagés », basée sur 4 piliers :

# Équipe

En lien avec les enjeux sociaux et sociétaux propres aux activités du Groupe, ce pilier couvre notamment les sujets liés à l'égalité, la diversité et la lutte contre les discriminations :

- Signature avec les partenaires sociaux, le 29 avril 2025, d'un accord de mise en place d'un comité de Groupe au sein duquel toutes les marques du Groupe sont représentées. Le Comité de Groupe s'est réuni pour la première fois le 23 juin 2025
- Publication le 1er mars 2025 de l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :
  - Note globale à l'échelle du Groupe de 92/100 (soit +4 pts vs. l'Index moyen publié en France : 88/100)

# **Territoire**

Ce pilier fait référence à l'empreinte territoriale du Groupe et à la réponse aux besoins des populations notamment au travers de ses actions de solidarité :

- Lancement de la Fondation groupe Casino dont la mission est de renforcer le lien social et soutenir le développement humain au cœur des territoires
- Mobilisation des marques du Groupe via notamment l'arrondi en caisse autour de causes communes : droits des femmes (Fondation des Femmes et Maison des Femmes) et soutien à l'entrepreneuriat (association Germinal)
- Collecte de 176 tonnes de produits alimentaires et plus de 450 000 produits d'hygiène au S1 2025 au profit des Restos du Cœur, de la Protection civile de Paris et de la Fondation des Femmes

# **Produits**

Le Groupe propose une offre engagée en faveur de l'environnement (produits à base de matière durable, offre végétale...), de la santé (meilleur profil nutritionnel, sans antibiotique ou substances controversées...) et de la société (soutien à la production française et aux producteurs locaux, bien-être animal, produits solidaires...):

- Au S1 2025, la quote-part du « chiffre d'affaires Engagé » alimentaire du Groupe représente environ 14 %<sup>1</sup>
- Cdiscount confirme son engagement sociétal en faveur de la consommation plus durable avec des produits plus responsables qui représentent désormais 26,4% du GMV Produits au S1 2025 (+4,7 pts vs. S1 2024)
- Déploiement en 2025 et 2026 du logo Origin'Info sur l'ensemble des produits de marques du Groupe
- Engagement de Monoprix de doubler son approvisionnement en laine certifiée d'ici à 2027.

### Planète

Ce pilier est dédié aux enjeux climatiques, de biodiversité et de protection des ressources naturelles :

- Collecte de données CO<sub>2</sub>: pionnier dans la démarche, le Groupe s'est engagé avec 8 autres enseignes de distribution dans le programme L.E.S.S (Low Emission Sustainable Sourcing)
- Décarbonation des émissions directes : installation de meubles froid au CO<sub>2</sub>, renouvellement de l'engagement de Franprix à réduire les émissions liées au transport de marchandises de 12 % d'ici 2027
- Réduction des emballages : Monoprix participe au projet « RE USE » en partenariat avec CITEO, ainsi qu'au défi « VRAC » mené conjointement avec 4 fournisseurs de marques nationales
- Lutte contre le gaspillage : plus de 450 000 paniers sauvés depuis janvier 2025 avec Too Good To

Ce semestre a également été marqué par la reconnaissance des actions RSE du Groupe par des acteurs externes:

- Naturalia : certification B-Corp renouvelée avec l'atteinte d'un score de 87, en amélioration de près de 10% par rapport à la certification précédente
- Trophées SIRIUS (juin 2025) organisés par l'Institut du Commerce :
  - Les marques du Groupe ont été mises en avant pour leur collaboration avec Café Joyeux, en remportant le Sirius de l'Offre Responsable et le Sirius des Consommateurs
  - Franprix a été mis en avant pour son programme d'insertion avec Convergence France en remportant le Sirius de l'Inclusion Social

Objectifs RSE à horizon 2030

Planète	Équipes	Produits
Réduction de 42% d'émissions carbone (Scope 1 et 2) et 25% (Scope 3) entre 2023 et 2030  Objectif de 50% d'énergie renouvelable	Parité 50% de femmes cadres	20% du chiffre d'affaires responsable

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Périmètre intégrés + franchisés

# **Partenariats**

Au cours de ce semestre, le groupe Casino a renouvelé des partenariats stratégiques en s'associant avec des partenaires qui partagent ses ambitions en matière de qualité et d'excellence opérationnelle :

# Renouvellement du partenariat avec AVIA

En février 2025, Casino et Avia Thevenin & Ducrot ont renouvelé leur partenariat historique pour une période de 3 ans. Depuis près de 20 ans, cette collaboration permet d'offrir aux clients des boutiques Avia Thevenin & Ducrot une sélection variée de produits Casino. Ce partenariat couvre 46 stations autoroutières (dont 39 sous enseigne Casino Express) et 41 stations urbaines ou péri-urbaines (dont 11 sous enseigne Casino Express).

# Accord prévoyant le passage en franchise de 27 magasins Monop'

En mai 2025, Monoprix et la Famille Zouari ont conclu un accord prévoyant le passage en franchise de 27 magasins Monopri, au sein de la Joint-Venture commune à Monoprix et la Famille Zouari. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de Monoprix de renforcer la dynamique commerciale de son réseau et d'accélérer son développement en s'appuyant sur un partenaire historique.

# • Développement au Maroc

Le groupe Casino a signé en mai 2025, un partenariat stratégique avec le groupe marocain H&S Invest Holding, prévoyant l'ouverture de plus de 210 points de vente, sous les marques Franprix et Monoprix au Maroc d'ici à dix ans.

# **Alliance Aura Retail**

# Les premiers achats sous contrats Aura Retail sont effectifs depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025.

Pour rappel, Intermarché, Auchan, et le groupe Casino ont conclu le 23 septembre 2024 un partenariat de long terme aux achats avec la création de l'alliance Aura Retail, offrant des partenariats aux achats entre les trois groupes pour une durée de 10 ans.

# Activités abandonnées

Au S1 2025, le Groupe a décaissé 185 M€ au titre des activités abandonnées HM/SM, reflétant principalement le dénouement progressif des plans de sauvegarde de l'emploi, des coûts de fermeture et du BFR.

Au 30 juin 2025, le montant net restant à décaisser au titre des activités abandonnées HM/SM est estimé à 300 M€, dont principalement (i) 160 M€ au titre des plans de sauvegarde de l'emploi et (ii) 120 M€ de coûts de résiliation des contrats dans le cadre de la cession des HM/SM.

# Cession immobilières

Le Groupe a réalisé 132 M€ de cessions immobilières au S1 2025, dont 92 M€ par Quatrim et ses filiales :

- Cession de 61 actifs immobiliers au Groupement Les Mousquetaires ou à des acquéreurs substitués au cours du T1 2025 pour un montant de 71 M€, dans le cadre de l'accord signé fin 2024, portant sur la cession d'un portefeuille immobilier de 69 actifs pour un prix de cession de 77 M€. Les cessions des derniers actifs du portefeuille seront finalisées une fois les conditions suspensives usuelles levées.
- Cession d'actifs immobiliers situés sur 10 sites à Icade dont 9 actifs le 31 mars 2025 et 1 actif le 27 juin 2025 pour un montant de 39 M€, dans le cadre de l'accord signé en décembre 2024 portant sur la cession d'un portefeuille immobilier de 11 sites pour un prix de cession de 50 M€. Le Groupe Casino et Icade Promotion ont également signé des accords pour confier la gestion immobilière de ce portefeuille à Casino Immobilier, pendant une durée de 4 ans. Sur les 11M€ restant à finaliser, un actif a été retiré de la vente, les conditions précédentes n'ayant pas été remplies (4,5M€). La cession de deux actifs restants (6,7M€) se poursuit et est prévue au S2 2025, une fois les conditions préalables remplies.
- Autres cessions immobilières générant des revenus directs ou indirects pour un montant total de 22 M€.

Le Groupe a réalisé, au cours du S1 2025, 102M€ de paiements aux créanciers de son obligation sécurisée Quatrim, permettant de réduire le nominal de cette obligation à 218M€ au 30 juin 2025. Un remboursement supplémentaire de 20 M€ est programmé le 1er août, qui permettra de réduire ce montant à 198M€.

### Offre volontaire de rachat et radiation de Cnova NV

Suite à l'offre volontaire de rachat visant les actions de la société Cnova NV au prix unitaire de 0,0958 euro par action incluant les intérêts statutaires initiée par Casino, et conformément au jugement de la Chambre des Entreprises de la Cour d'appel d'Amsterdam au Pays-Bas daté du 11 février 2025, les actions de Cnova NV non apportées à l'offre (soit 504 252 actions Cnova au total) ont été transférées à Casino le 19 juin 2025 suite au dépôt des fonds correspondants (soit un montant total de 48 307,34 €) au Fonds de consignation néerlandais.

Casino détenant en conséquence 100% du capital et des droits de vote de la Société Cnova, les actions Cnova NV ont été radiées d'Euronext le 24 juin 2025 tel qu'annoncé dans le communiqué du 20 juin 2025.

# 2. Description des principaux risques et incertitudes au S1 2025

Les facteurs de risque sont identiques à ceux identifiés dans le chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2024 du Groupe Casino, disponible sur le site internet.

# 3. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées intervenues sur le premier semestre 2025 sont décrites dans la Note 12 – Transactions avec les parties liées des états financiers semestriels.



# ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2025

# SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.	18
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	19
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	20
ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	21
ÉTATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	22
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	23

# Etats financiers consolidés résumés

# Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	5 / 6.2	4 077	4 192
Autres revenus	6.2	32	29
Revenus totaux	6.2	4 109	4 221
Coût d'achat complet des marchandises vendues		(2 935)	(3 062)
Marge des activités courantes		1 174	1 159
Coûts des ventes	6.3	(778)	(806)
Frais généraux et administratifs	6.3	(407)	(409)
Résultat opérationnel courant	5.1	(11)	(56)
Exprimé en % du CA HT		-0.3%	-1,3%
Autres produits opérationnels	6.5	92	12
Autres charges opérationnelles	6.5	(113)	(621)
Résultat opérationnel		(31)	(665)
Exprimé en % du CA HT		-0,8%	-15,9%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9.3.1	5	10
Coût de l'endettement financier brut	9.3.1	(99)	(147)
Produit net de juste valeur des dettes converties et dettes réinstallées	9.3.1	` ,	3 486
Coût de l'endettement financier net	9.3.1 / 5.1	(94)	3 349
Autres produits financiers	9.3.2	19	25
Autres charges financières	9.3.2	(105)	(112)
Résultat avant impôt		(210)	2 597
Exprimé en % du CA HT		-5,2%	62,0%
Produit (Charge) d'impôt	7	(4)	(47)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des		9	(1)
coentreprises			
Résultat net des activités poursuivies		(206)	2 550
Exprimé en % du CA HT		-5,0%	60,8%
dont, part du Groupe		(204)	2 549
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		(1)	<u>-</u>
ACTIVITES ABANDONNEES	222	(0)	(0.575)
Résultat net des activités abandonnées	3.2.2	(6)	(2 575)
dont, part du Groupe	3.2.2	(6)	(2511)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle  ENSEMBLE CONSOLIDE	3.2.2	-	(65)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(211)	(26)
dont, part du Groupe		(211)	(26)
		(210)	
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		(1)	(64)

Résultat net par action

en euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Des activités poursuivies, part du Groupe			
<ul><li>de base</li></ul>	10.6	(0,51)	12,60
<ul> <li>dilué</li> </ul>	10.6	(0,48)	10,93
De l'ensemble consolidé, part du Groupe			
<ul><li>de base</li></ul>	10.6	(0,52)	0,19
■ dilué	10.6	(0,49)	0,17

# État du résultat global consolidé

en millions d'euros	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 retraité (*)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(211)	(26)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	1	2 354
Couvertures de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture (1)	(1)	3
Écarts de conversion (ii)	-	2 351
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments recyclables	1	-
Effets d'impôt	1	(1)
Eléments non recyclables en résultat	-	(4)
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par OCI	-	(7)
Écarts actuariels	-	4
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments non recyclables	-	-
Effets d'impôt	-	(1)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt	1	2 350
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période, net d'impôt	(211)	2 325
Dont part du Groupe	(209)	2 389
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(1)	(64)

 <sup>(</sup>i) La variation de la réserve de coût de couverture sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025 et sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 n'est pas significative
 (ii) La variation du 1<sup>er</sup> semestre 2024 de 2 351 millions d'euros résultait principalement de la perte de contrôle de GPA et Éxito pour respectivement 1 574 et 778 millions d'euros

<sup>(\*)</sup> Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.2.3)

# État de la situation financière consolidée

ACTIFS	Notes	30 juin 2025	31 décembre
en millions d'euros			2024
Goodwill	8	1 561	1 602
Immobilisations incorporelles	8	972	1 001
Immobilisations corporelles	8	803	802
Immeubles de placement	8	31	27
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	1 395	1 518
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	3.3	73	71
Autres actifs non courants		166	187
Actifs d'impôts différés		22	22
Actifs non courants		5 022	5 230
Stocks		777	770
Créances clients		396	457
Autres actifs courants		669	720
Créances d'impôts courants		20	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1	522	763
Actifs détenus en vue de la vente	3.2.1	186	308
Actifs courants		2 568	3 032
TOTAL ACTIFS		7 590	8 262
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30 juin 2025	31 décembre
en millions d'euros	Notes	30 juiii 2023	2024
Capital social	10.1	4	4
Primes, titres auto-détenus, autres réserves et résultats		968	1 192
Capitaux propres part du Groupe		972	1 196
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(1)	(11)
Capitaux propres		971	1 185
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes		129	133
Autres provisions non courantes	11.1	30	37
Dettes financières brutes non courantes	9.2	1 773	1 825
Passifs de loyers non courants		1 157	1 254
Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle		55	57
Autres dettes non courantes		76	82
Passifs d'impôts différés		12	12
Passifs non courants		3 233	3 399
Provisions pour retraites et engagements assimilés courantes		7	7
Autres provisions courantes	11.1	593	734
Dettes fournisseurs		1 305	1277
Dettes financières brutes courantes	9.2	206	215
Passifs de loyers courants	9.2	346	358
Dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant		6	1
pas le contrôle			
Dettes d'impôts exigibles		6	2
Autres dettes courantes		914	1 071
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.2.1	3	12
Passifs courants		3 386	3 677
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		7 590	8 262

# État des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024 retraité <sup>(i</sup>
Résultat avant impôt des activités poursuivies		(210)	2 597
Résultat avant impôt des activités abandonnées	3.2.2	19	(2 548)
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé		(191)	49
Dotations aux amortissements	6.4	297	311
Dotations aux provisions et dépréciation	4.1	77	479
Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur	9.3.2	1	,
Autres charges / (produits) calculés		(11)	7
Résultats sur cessions d'actifs	4.4	(67)	1
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle		(2)	4
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises		7	2
Coût de l'endettement financier net	9.3.1	94	(3 349
Intérêts financiers nets au titre des contrats de location	9.3.2	74	68
Coûts de non-tirage, coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	9.3.2	12	10
Résultats de cession et retraitements liés aux activités abandonnées		(31)	2 37:
Capacité d'Autofinancement (CAF)		258	(39
Impôts versés		(4)	(16)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	4.2	18	(255
Impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées		(47)	(649
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		225	(959
Dont activités poursuivies		285	(136
Décaissements liés aux acquisitions :			
d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.3	(108)	(164
d'actifs financiers	4.9	(4)	(7
Encaissements liés aux cessions :			
d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	4.4	117	(
d'actifs financiers	4.9	32	100
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	4.5	(5)	(2
Incidence des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises	4.6	5	4
Variation des prêts et avances consentis		-	(7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		(117)	754
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(80)	72
Dont activités poursuivies		37	(27
Dividendes versés :			
■ aux actionnaires de la société mère		-	
■ aux intérêts ne donnant pas le contrôle		-	(1
Augmentation et diminution de capital de la société mère	10.1	-	1 19
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle		(3)	(2
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus		-	
Augmentation emprunts et dettes financières	4.7	80	3
Diminution emprunts et dettes financières	4.7	(128)	(1 102
Remboursement des passifs de loyer <sup>(i)</sup>		(158)	(164
Intérêts financiers nets versés (i)	4.8	(156)	(183
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		(12)	(286
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(379)	(508
Dont activités poursuivies		(366)	(222
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies		(13)	(3
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées		-	(4
Variation de trésorerie	4.7	(246)	(747
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture		748	175
- Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	9.1	748	85
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		-	90
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture		502	1 00
<ul> <li>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</li> <li>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente</li> </ul>	9.1	502	1 008
Liant tracararia at aquivalenta da tracararia nota das activitás dátanuas en viua da la venta		_	(1

# État de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros (avant affectation du résultat)		Réserves liées au capital <sup>(i)</sup>	Titres auto- détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Autres réserves <sup>(ii)</sup>	Capitaux propres Part du Groupe (iii)	Intérêts ne donnant pas le contrôle (*)	Capitaux propres Totaux
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	166	3 901	-	1 350	(5 353)	(2 516)	(2 453)	675	(1 777)
Autres éléments du résultat global au titre de la période retraité (*)	-	-	-	-	-	2 350	2 350	-	2 350
Résultat de la période	-	-	-	-	39	-	39	(64)	(26)
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	-	-	-	-	39	2 350	2 389	(64)	2 325
Opérations sur capital : augmentations de capital (iv)	272	927	-	-	-	-	1 199	-	1 199
Opérations sur capital : réductions de capital et regroupement d'actions (iv)	(557)	-	-		557	-	-	-	-
Conversion des dettes financières (yc TSSDI) et émission / exercice BSA (iv)	123	5 080	-	(1 350)	(3 439)	-	413	-	413
Opérations sur titres auto-détenus (v)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Paiements en actions	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales retraité (*) (vi)	-	-	-	-	-	-	-	(617)	(617)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(9)	-	(9)	(1)	(11)
Autres mouvements	-	-	-	=	6	-	6	-	6
Au 30 juin 2024	4	9 908	•	-	(8 201)	(166)	1 545	(7)	1 538
Au 1er janvier 2025	4	9 907	-	-	(8 631)	(84)	1 196	(11)	1 185
Autres éléments du résultat global au titre de la période				-	-	1	1	-	1
Résultat de la période	_	-	-	-	(210)	-	(210)	(1)	(211)
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	-	-	-	-	(210)	1	(209)	(1)	(211)
Opérations sur capital : augmentations de capital				-	-	-	-	-	-
Emission / exercice BSA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus (v)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés / à verser aux porteurs d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales (vi)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(15)	-	(15)	11	(4)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2025	4	9 907	-	-	(8 855)	(84)	972	(1)	971

<sup>(</sup>i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales
(ii) Voir note 10.3. La quasi-totalité de la part du groupe des écarts de conversion de -2 340 millions d'euros au 1er janvier 2024 a été débouclée dans le résultat 2024 suite aux pertes de contrôle d'Exito et de GPA
(iii) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon

<sup>(</sup>iv) En 2024 liées à la restructuration financière du Groupe et opérations de capital (note 2.1 du DEU 2024)

<sup>(</sup>v) Voir note 10.1 pour les opérations sur titres auto-détenus
(vi) Au 30 juin 2024 l'incidence de -617 millions d'euros sur les intérêts ne donnant pas le contrôle était relative aux pertes de contrôle d'Exito et de GPA

<sup>(\*)</sup> Les comptes antérieurement publiés ont été retraités (note 1.2.3)

# **COMPTES CONSOLIDES**

# **SOMMAIRE DETAILLE DES NOTES ANNEXES**

NOTE	1.	PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX 24	4
1.2 B	ASES D	ITIEL	S
NOTE	2.	FAITS MARQUANTS20	6
NOTE	3.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION 28	8
3.3	ACTIFS ONNEE PARTIC	ATION DE PERIMETRE	8 8
NOTE TABL		COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE DE FLUX DE TRESORERIE30	0
4.2 RE BILAN 4.3 RE 4.4 RE 4.5 IN AVEC 0 4.6 IN ENTRE 4.7 RI VARIA 4.8 RE 4.9 FI FINANO	ECONCII ECONCII ECONCII CIDENC CHANGE CIDENC EPRISES ECONCI TION DE ECONCII LUX DE CIERS	LIATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS	J 0 0 1 E 1 S 1 A 1 2 S 2
NOTE		INFORMATION SECTORIELLE 33	
		URS CLES PAR SECTEUR OPERATIONNEL	
NOTE	6.	DONNEES LIEES A L'ACTIVITE 34	4
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	VENTIL NATUR AMORT	NNALITE DE L'ACTIVITE	4 4 5
NOTE	7.	IMPOTS 36	6
CORF	POREL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, LES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT 30 STRUCTURE FINANCIERE ET COUTS	5
FINA		S3	
9.1 9.2 9.3 9.4 9.5 9.6	EMPRU RESUL JUSTE RISQUI	32   32   33   34   35   35   35   35   35   35	7 9 0
NOTE ACTIO		CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR4	3
10.2	DCONTE BONS I COMPO ECART DIVIDE	ENTS SUR CAPITAL SOCIAL, SUR ACTIONS PROPRES ET ROLE	3 4 4

_		TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES	47
		MPOSITION ET VARIATIONS	
NOTE	Ξ 11.	AUTRES PROVISIONS	4!

# **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

# INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment C. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

En date du 29 juillet 2025, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour le semestre se terminant le 30 juin 2025.

### Principes comptables généraux Note 1.

# 1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2025.

référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financialreporting\_fr.

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »). Ils ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2024, qui sont disponibles sur demande au siège social de la société ou sur le site internet www.groupe-casino.fr.

Les amendements à IAS 21 - Absence de convertibilité d'une monnaie étrangère, adoptés par l'Union européenne et applicables de manière prospective à compter du 1er janvier 2025, n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

# 1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

# 1.2.1 Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2025, la dette financière nette (note 9.2) s'élève à 1 407 millions d'euros (hors dettes de loyers IFRS 16) incluant:

- Une dette brute de 1 980 millions d'euros (2 040 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- Une trésorerie et équivalents de trésorerie à 522 millions d'euros (763 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- D'autres actifs financiers à hauteur de 50 millions d'euros (74 millions d'euros au 31 décembre 2024).

La dette brute de 1 980 millions d'euros (dont 1 773 millions d'euros non courants) est principalement composée du Term loan réinstallé de 1 390 millions d'euros et de la dette obligataire Quatrim réinstallée de 218 millions d'euros (dette immobilière ring-fencée¹).

La liquidité du Groupe s'établit à 1 236 millions d'euros au 30 juin 2025 (note 9.6) (1 518 millions d'euros au 31 décembre 2024), comprenant :

- Une trésorerie disponible de 307 millions d'euros (499 millions d'euros au 31 décembre 2024);
- Des lignes de crédit confirmées à hauteur de 929 millions d'euros (dont principalement le RCF réinstallé de Monoprix de 641 millions d'euros non tiré) (1 019 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en application du principe de continuité d'exploitation après prise en compte des informations dont il dispose pour l'avenir, dont tout particulièrement les prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois. Ces prévisions reposent principalement sur les éléments suivants :

- La mise en œuvre du plan stratégique « Renouveau 2028 », incluant :
  - La stabilisation et la relance des activités de (i) Monoprix, Franprix et Casino reposant notamment sur le maintien et le développement du réseau franchisés ainsi que (ii) Cdiscount grâce au plan de réinvestissement engagé en 2024;
  - La poursuite de plans d'économies structurelles visant une réduction pérenne du ratio coûts de structure / chiffre d'affaires;
- La gestion des effets des cessions des hypermarchés et supermarchés de Casino France (poursuite de l'exécution des plans de sauvegarde de l'emploi);
- L'accès aux lignes de financement (notamment du RCF de 711 millions d'euros) dans le respect des conditions bancaires à l'issue de la période de covenant holiday (note 9.6);
- Le projet de cession de notre participation résiduelle dans GPA (note 3.2.1).

En tenant compte de ces éléments, le Conseil d'administration a validé les hypothèses structurantes retenues à l'appui de l'utilisation du principe de continuité d'exploitation sur la base duquel ont été établis les comptes de la période de six mois close le 30 juin 2025.

# 1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

En raison de leur caractère incertain, ces estimations peuvent différer des réalisations futures. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Par ailleurs, ces jugements et estimations sont déterminés suivant l'hypothèse de la continuité d'exploitation (note 1.2.1).

Les principaux jugements et estimations élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- Le risque de liquidité du Groupe et sa capacité à honorer ses engagements financiers, notamment au regard de ses estimations et hypothèses en lien avec l'activité (notes 1.2.1 et 9.6);
- Le classement et l'évaluation d'actifs selon IFRS 5 ainsi que la présentation et comptabilisation des activités abandonnées (note 3.2);
- Les évaluations des actifs non courants et goodwill, basées généralement sur des projections de flux de trésorerie et taux d'actualisation spécifiques (note 8);
- L'évaluation des impôts différés actifs, notamment en lien avec la capacité du Groupe à générer des bénéfices imposables futurs (note 7);
- La reconnaissance et l'évaluation des provisions pour restructuration (note 11) ;
- Ainsi que les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation.

<sup>1-</sup> La restructuration financière a emporté le cloisonnement (« ring-fencing ») du périmètre Quatrim du reste du Groupe. Le remboursement de la dette obligataire de Quatrim doit s'effectuer via un programme de cessions d'actifs approuvé avec ses créanciers, étant précisé que ces derniers ont désormais un recours limité aux conditions visées en page 7 du Document d'enregistrement universel 2024

# 1.2.3 Retraitement rétrospectif des données comparatives 2024

# Dans l'état du résultat global consolidé et l'état de variation des capitaux propres consolidés :

À la suite de la revue de la présentation comptable du traitement des écarts de conversion consécutive à la perte de contrôle d'Exito et de GPA intervenue au premier semestre 2024, le Groupe a procédé à un retraitement rétrospectif des données comparatives 2024 afin d'aligner le traitement des écarts de conversion relatifs aux intérêts ne donnant pas le contrôle (4 088 millions d'euros) avec les dispositions d'IAS 1 et IAS 21. Ces montants, qui ne sont pas destinés à être recyclés en résultat, sont désormais présentés en « Variation des parts d'intérêts liées à la perte de contrôle des filiales », au lieu d'être inclus dans les autres éléments du résultat global. Ce retraitement, sans incidence sur le résultat net, les capitaux propres totaux ou les flux de trésorerie, est appliqué rétrospectivement conformément à IAS 8.

Dans **l'état des flux de trésorerie consolidés**: les changements de présentation suivants ont été opérés au cours du 2ème semestre 2024 impliquant un retraitement des informations semestrielles 2024 conformément à IAS 1 :

- L'agrégat « Remboursements des passifs de loyer » inclut dorénavant la totalité des décaissements de loyers y compris les loyers dont l'actif sous-jacent est durablement dégradé qui étaient précédemment présentés sur la ligne « autres remboursements » ;
- Il en est de même pour l'agrégat « Intérêts financiers nets versés » qui inclut dorénavant la totalité des intérêts versés y compris ceux concernant les loyers dont l'actif sous-jacent est durablement dégradé précédemment présentés sur la ligne « autres remboursements » de l'état des flux de trésorerie consolidés.

En juin 2024 les loyers décaissés incluaient 7 millions d'euros au titre des loyers payés dont l'actif sous-jacent était durablement dégradé dont 2 millions d'euros au titre des intérêts sur passif de loyers. Les lignes « Remboursements des passifs de loyer » et « Intérêts financiers nets versés » de l'état des flux de trésorerie consolidés de juin 2024 ont respectivement été modifiées pour -5 et -2 millions d'euros.

# Note 2. Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

# Procédure de rachat obligatoire des actionnaires minoritaires de Cnova N.V.

Le 11 février 2025, la Chambre des entreprises de la Cour d'appel d'Amsterdam a approuvé la demande de Casino visant le rachat obligatoire des actions détenues par les actionnaires minoritaires de Cnova N.V., au prix de 0,09 euro par action, majoré des intérêts légaux à compter du 30 juin 2024.

La procédure de transfert volontaire s'est déroulée du 2 avril au 11 juin 2025 (13 juin 2025 pour les actionnaires via DTC), avec un règlement effectué le 18 juin 2025. Les actions non transférées volontairement ont été transférées à Casino à l'issue de cette période, et le prix correspondant a été consigné auprès du ministère néerlandais des Finances.

Depuis l'issue de l'opération, Casino détient 100 % du capital et des droits de vote de Cnova. La radiation des actions de la cote d'Euronext a été effective le 24 juin 2025.

Cette opération a été comptabilisée comme une transaction entre actionnaires conformément à IFRS 10. La différence entre le prix versé et la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres a été imputée en diminution des réserves consolidées. L'incidence de cette opération sur les comptes consolidés au 30 juin 2025 est non significative.

# Réalisation du transfert par Trinity de ses actions dans France Retail Holdings à EPEI

Le 11 février 2025, le Groupe a été informé de la réalisation du transfert par Trinity Investments Designated Activity Company (« Trinity »), entité gérée par Attestor Limited (« Attestor »), de sa participation de 7,65 % dans France Retail Holdings S.à r.l. (« FRH »)¹ à EP Equity Investment III S.à r.l. (« EPEI »)¹, conformément au contrat signé le 19 novembre 2024.

Cette opération a entraîné la sortie de Trinity et d'Attestor<sup>2</sup> du concert d'actionnaires formé notamment avec EPEI et F. Marc de la Lacharrière (Fimalac) au regard de Casino<sup>3</sup>, ainsi que la perte des droits afférents au pacte d'actionnaires conclu en mars 2024. À la suite de ce transfert, M. Thomas Doerane a démissionné de ses fonctions de censeur au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Casino. A l'issue de cette opération, la détention indirecte de Casino par FRH demeurait inchangée à 53,04 % du capital.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Entité ultimement contrôlée par M. Daniel Křetínský

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Agissant en qualité de gestionnaire pour certains de ses fonds et véhicules d'investissement

### Casino renouvelle son partenariat avec Avia Thévenin Ducrot pour une durée de 3 ans

Le 13 février 2025, Casino et Avia Thevenin & Ducrot ont annoncé le renouvellement de leur partenariat historique pour trois ans. Depuis près de 20 ans, cette collaboration permet d'offrir aux clients des boutiques Avia Thevenin & Ducrot une sélection variée de produits Casino et de grandes marques, adaptés aux besoins des voyageurs. Ce partenariat couvre 46 stations autoroutières (dont 39 sous enseigne Casino Express) et 41 stations urbaines ou péri-urbaines (dont 11 sous enseigne Casino Express), situées sur la moitié Est de la France.

### Infinity Advertising: évolution actionnariale

À la suite de la redéfinition de l'alliance aux achats entre le groupe Casino et le Groupement Les Mousquetaires opérée en 2024, les deux groupes ont annoncé le 14 février 2025 la réorganisation de l'actionnariat de leur filiale Retail Media, Infinity Advertising. Le Groupement Les Mousquetaires a racheté les parts de RelevanC dans Infinity Advertising et est devenu l'actionnaire unique d'Infinity Advertising. Infinity Advertising continuera de commercialiser les services de Retail Media pour Monoprix, Franprix, Casino et Intermarché, et d'exploiter, entre autres, les technologies de RelevanC. Cette évolution actionnariale d'Infinity Advertising est donc sans incidence sur ses services et son offre auprès des agences et des annonceurs. Cette opération n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés.

### Cession d'actifs immobiliers

Le Groupe a finalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2025 la cession de 73 actifs immobiliers principalement dans le cadre des accords signé en décembre 2024 avec le Groupement Les Mousquetaires et Icade Promotion. Les actifs cédés sont principalement constitués de parkings, stations-service, murs de supermarchés et lots attenants et terrains non bâtis.

La cession des actifs restants, interviendra après la levée des conditions suspensives usuelles.

L'incidence de ces cessions s'élève à un montant total de 110 millions d'euros (108 millions d'euros nets de frais) générant un résultat de cession de 69 millions d'euros.

Les produits nets de cession ont été affectés à la réduction de la dette financière du Groupe, notamment vis-à-vis des porteurs d'obligations sécurisées de sa filiale Quatrim, conformément à la documentation applicable.

### Remboursements partiels de la dette sécurisée Quatrim

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, le Groupe a remboursé un total de 102 millions d'euros au titre de la dette sécurisée portée par sa filiale Quatrim, répartis comme suit :

- 30 millions d'euros le 18 février 2025 (dont 29 millions d'euros de capital) ;
- 13 millions d'euros le 7 avril 2025 (intérêts) ;
- 56 millions d'euros le 24 avril 2025 (capital essentiellement) ;
- 3 millions d'euros en juin 2025 (capital essentiellement).

À la suite de ces opérations, le montant nominal des obligations sécurisées Quatrim s'élève à 218 millions d'euros au 30 juin 2025. Par ailleurs, 5 millions d'euros d'intérêts ont été capitalisés le 7 avril 2025, conformément à la documentation contractuelle.

Ces remboursements ont été financés par les produits de cessions immobilières réalisées au 2<sup>nd</sup> semestre 2024 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, notamment avec Le Groupement Les Mousquetaires et Icade (voir ci-dessus).

# Monoprix et la famille Zouari prévoient le passage en franchise de 27 magasins Monop'

Le 29 avril 2025, Monoprix et la Famille Zouari ont annoncé un projet visant à transférer, au sein de leur coentreprise commune, 27 magasins Monop' situés à Paris et en Île-de-France, actuellement détenus et exploités par Monoprix.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de Monoprix visant à renforcer la performance commerciale de son réseau et à accélérer son développement. Il prévoit également un programme de rénovation des points de vente, selon les standards les plus récents du concept Monop'.

Le projet est sans incidence sur l'emploi, les effectifs en place étant maintenus. La finalisation de l'opération reste soumise à la consultation des instances représentatives du personnel ainsi qu'à la validation des autorités de concurrence compétentes.

Les actifs et les passifs ont été classés en actifs détenus en vue de la vente et passifs associés en application de la norme IFRS 5 (note 3.2.1).

### Information relative à la garantie antérieurement consentie à GPA (note 11.2)

Le 6 mai 2025, GPA a engagé une procédure d'arbitrage auprès de la CCI concernant une garantie d'indemnisation liée au goodwill, précédemment consentie par Casino et résiliée dans le cadre de son plan de sauvegarde homologué en février 2024. Casino confirme que cette garantie est éteinte et entend défendre ses intérêts.

# Le groupe Casino et H&S Invest Holding prévoient d'ouvrir 210 magasins de proximité au Maroc d'ici 2035

Le 26 mai 2025, le groupe Casino et H&S Invest Holding ont annoncé la signature d'un accord de partenariat stratégique pour le déploiement des marques du groupe Casino au Maroc. Ce partenariat exclusif vise l'ouverture de plus de 210 points de vente d'ici à 10 ans, sous les marques Franprix et Monoprix, sur l'ensemble du territoire marocain. Ce partenariat marque une nouvelle étape décisive dans la nouvelle stratégie d'expansion internationale du groupe Casino, qui mise sur la franchise pour renforcer la présence de ses marques emblématiques à l'international. Le Groupe, déjà présent dans plus de 20 pays, est déjà partenaire de 472 magasins franchisés hors métropole, représentant 3,5 % de son chiffre d'affaires en 2024.

Pour H&S Invest Holding, groupe marocain multi-métiers spécialisé dans l'économie de la vie, cette alliance s'inscrit dans une dynamique de diversification de son pôle Retail. En introduisant Franprix et Monoprix au Maroc, le Groupe ambitionne d'enrichir l'offre nationale de commerce de proximité en proposant des concepts novateurs alliant produits alimentaires de qualité, restauration rapide, services du quotidien et expérience client digitalisée. Les premiers magasins ouvriront dès 2026, avec un positionnement axé sur la qualité, la proximité, une offre de produits frais rigoureusement sélectionnés et une forte part de références locales.

# Note 3. Périmètre de consolidation

# 3.1 Opération de périmètre

Au cours du 1er semestre 2025, le Groupe n'a réalisé aucune opération de périmètre significative.

# 3.2 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

# 3.2.1 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Notes	Actif	Passif	Actif	Passif
France Retail (i)		158	3	264	12
GPA		28	-	44	-
Total		186	3	308	12

<sup>(</sup>i) Au 31 décembre 2024, dont 77 millions d'actifs nets immobiliers faisant l'objet de promesses de vente signées en décembre 2024 avec le Groupement les Mousquetaires et Icade Promotion (note 2).

# 3.2.2 Activités abandonnées

Le résultat des activités abandonnées du 1er semestre 2025 comprend essentiellement la quote-part du résultat de GPA ainsi que les impacts liés au débouclage des activités Hypermarchés et Supermarchés en France, incluant le résultat provenant des cessions résiduelles d'actifs concernés.

Le résultat des activités abandonnées du 1er semestre 2024 était composé essentiellement (i) du résultat de cession d'Éxito, (ii) de la contribution aux résultats de GPA jusqu'à sa date de perte de contrôle en mars 2024 et du résultat de dilution, (iii) de la contribution aux résultats des Hypermarchés et Supermarchés en France jusqu'à leurs dates de cession et du résultat de leurs cessions.

Le détail du résultat des activités abandonnées est présenté ci-dessous :

2 798 (3 250) (774)
` ,
(774)
(1 553)
231
(2 548)
(29)
2
(2 575)
(2 511)
(65)

<sup>(</sup>i) Les coûts non décaissés liés au dénouement des activités abandonnées des hypermarchés et supermarchés au 30 juin 2025 sont présentés principalement en provisions pour risques et charges (note 11.1).

# 3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

# 3.3.1 Détails et variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

en millions d'euros	Ouverture	Perte de valeur	Quote-part de résultat de la période	Distribution	Autres	Clôture
Entreprises associées						
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	8	-	(2)	-	(1)	6
AEW	34	-	10	(4)	-	40
Autres	17	-	-	(3)	-	15
<u>Coentreprises</u>					-	
Distridyn	5	-	-	-	-	5
Autres	7	-	-	-	2	9
1 <sup>er</sup> semestre 2025	71	-	8	(7)	1	73

# 3.3.2 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 30 juin 2025, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises à l'exception de GPA dont la participation est présentée en actifs détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5 (note 3.2.1).

Au 30 juin 2024, les incidences n'incluaient pas les pertes intercalaires des magasins jusqu'à leur date de cession d'un montant de -252 millions d'euros.

### Complément d'informations sur le tableau de flux de trésorerie Note 4.

# 4.1 Réconciliation des dotations aux provisions

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Perte de valeur nette sur goodwill	8	(47)	(438)
Perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles	8	(10)	(2)
Perte de valeur nette sur immobilisations corporelles	8	(10)	(24)
Perte de valeur nette sur immeubles de placement	8	4	-
Perte de valeur nette sur actifs au titre de droits d'utilisation	8	(21)	(26)
Perte de valeur nette sur autres actifs	8	6	(123)
(Dotation) / reprise de provision pour risques et charges	11.1	148	(494)
Total des dotations aux provisions		70	(1 106)
Incidence des activités abandonnées		(147)	627
Dotations aux provisions retraitées dans le tableau des flux de trésorerie		(77)	(479)

# 4.2 Réconciliation de la variation du BFR avec les postes du bilan

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> janvier 2025	Flux de trésorerie d'exploitation	Variations de périmètre (i)	Variations de change	Reclass. et autres (ii)	30 juin 2025
Stocks de marchandises	(752)	(6)	(1)	-	-	(759)
Stocks de promotion immobilière	(18)	1	-	-	-	(17)
Fournisseurs	1 277	81	(2)	(11)	(39)	1 305
Créances clients et comptes rattachés	(457)	41	(3)	-	24	(396)
(Autres créances) / dettes	246	(97)	(33)	(1)	42	156
TOTAL	296	18	(39)	(13)	27	289

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> janvier 2024	Flux de trésorerie d'exploitation	Variations de périmètre (i)	Variations de change	Reclass. et autres (ii)	30 juin 2024
Stocks de marchandises	(851)	(2)	(2)	3	46	(807)
Stocks de promotion immobilière	(24)	(9)	-	-	-	(32)
Fournisseurs	2 550	(66)	63	(4)	(641)	1 902
Créances clients et comptes rattachés	(689)	59	39	1	(38)	(629)
(Autres créances) / dettes	502	(237)	(208)	1	46	103
TOTAL	1 489	(255)	(108)	(1)	(587)	537

<sup>(</sup>i) Aux 1<sup>er</sup> semestres 2025 et 2024, les variations de périmètre reflètent principalement les cessions des hypermarchés et supermarchés

# 4.3 Réconciliation des acquisitions d'immobilisations

en millions d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Augmentations et acquisitions d'immobilisations incorporelles	(52)	(65)
Augmentations et acquisitions d'immobilisations corporelles	(52)	(50)
Augmentations et acquisitions d'immeubles de placement	-	(1)
Variations des dettes sur immobilisations	(3)	(60)
Incidences des activités abandonnées	-	11
Flux de décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	(108)	(164)

<sup>(</sup>ii) Aux 1er semestres 2025 et 2024, cette colonne reflète principalement les flux de trésorerie des activités abandonnées pour -47 et -644 millions d'euros

# 4.4 Réconciliation des cessions d'immobilisations

en millions d'euros 30 juin 2025						
Sorties d'immobilisations incorporelles	3	1				
Sorties d'immobilisations corporelles	3	7				
Sorties d'immeubles de placement	-	-				
Sorties de droits au bail présentés en droits d'utilisation	3	1				
Résultats de cessions d'actifs (i)	68	(1)				
Variation des créances sur immobilisations	3	(2)				
Sorties des actifs classés en IFRS 5 (ii)	38	-				
Incidences des activités abandonnées	(1)	-				
Flux d'encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement						

Avant retraitement IFRS 16 lié aux cessions-bails

# 4.5 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Montant payé pour les prises de contrôle	(10)	(6)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	-	=
Montant reçu pour les pertes de contrôle	6	5
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	-	-
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	(5)	(2)

# 4.6 Incidences des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises

en millions d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Cession de Green Yellow	-	45
Autres	5	3
Incidences des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises	5	47

# 4.7 Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de dette financière nette

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Variation de trésorerie		(246)	(747)
Augmentation d'emprunts et dettes financières (i) (ii)		(80)	(31)
Diminution d'emprunts et dettes financières (i) (ii)		128	1 102
Allocation / (utilisation) compte séquestre (i)	4.9	-	(95)
Décaissements / (encaissements) d'actifs financiers (i)		(20)	(2)
Variations de dettes sans effet de trésorerie (1)		16	3 854
Restructuration financière (iii)		-	3 886
Variation d'autres actifs financiers		(1)	3
Dettes financières liées aux variations de périmètre		(1)	(1)
Variation de couverture de juste valeur		-	2
Intérêts courus		(7)	(27)
Autres		25	(8)
Variation des emprunts et dettes financières des activités abandonnées		(4)	1 059
Variation de dette financière nette		(205)	5 141
Dette financière nette à l'ouverture		1 203	6 181
Dette financière nette à la clôture	9.2	1 407	1 040

<sup>(</sup>i) Ces incidences sont relatives uniquement aux activités poursuivies (ii) Voir note 9.2.2

<sup>(</sup>ii) Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025, en lien principalement avec les cessions d'actifs immobiliers décrites en note 2

<sup>(</sup>iii) Correspond à la conversion des dettes financières en capital et à la mise à la juste valeur des dettes réinstallées dans le cadre de la restructuration financière

# 4.8 Réconciliation des intérêts financiers nets versés

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024 retraité				
Coût de l'endettement financier net présenté au compte de résultat	9.3.1	(94)	3 349				
Neutralisation de gains/pertes de changes latents		-					
Neutralisation des amortissements de frais et primes d'émission/remboursement		-	5				
Produit de juste valeur des dettes converties et dettes réinstallées	9.3.1	-	(3 486)				
Variation des intérêts courus et des dérivés de couverture de juste valeur des dettes financières		22	30				
Intérêts financiers versés sur passifs de loyers		(73)	(66)				
Coûts de non tirage, coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	9.3.2	(12)	(16)				
Intérêts financiers nets versés tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie (156)							

# 4.9 Flux de trésorerie d'investissement liés à des actifs financiers

Sur le 1er semestre 2025, les décaissements et les encaissements liés aux actifs financiers s'élèvent respectivement à -4 et 32 millions d'euros soit un encaissement net de 28 millions d'euros. Il s'explique principalement par le remboursement d'un compte à terme pour 20 millions d'euros.

Sur le 1er semestre 2024, les décaissements et les encaissements liés aux actifs financiers s'élevaient respectivement à -7 et 100 millions d'euros soit un encaissement net de 93 millions d'euros. Il s'expliquait principalement par l'encaissement du compte séquestre qui était lié à l'ancienne dette obligataire Quatrim.

### Information sectorielle Note 5.

# 5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

en millions d'euros	Casino	Franprix	Monoprix	Naturalia	Cdiscount	Quatrim <sup>(i)</sup>	Autres	30 juin 2025
Chiffre d'affaires du segment	643	781	2 032	163	459	-	142	4 219
Chiffre d'affaires inter-segment	17	2	20	3	2	-	98	141
Chiffre d'affaires externe	626	779	2 012	160	457	-	43	4 077
EBITDA ajusté (iii)	14	60	186	12	27	5	(19)	286
EBITDA ajusté après loyers payés (iv)	(8)	20	50	4	15	2	(27)	55
Dotations aux amortissements opérationnels courants (notes 6.3 et 6.4)	(33)	(48)	(149)	(11)	(41)	(5)	(11)	(297)
Résultat opérationnel courant	(20)	13	37	2	(14)	1	(30)	(11)
Autres produits et charges opérationnels (note 6.5)	(52)	(25)	(4)	-	(6)	57	10	(20)
Coût de l'endettement financier net (note 9.3.1)	(2)	-	-	-	(3)	(11)	(78)	(94)
Autres produits et charges financiers (note 9.3.2)	(7)	(18)	(46)	(3)	(10)	(1)	(1)	(86)
Investissements incorporels et corporels	(16)	(20)	(40)	(3)	(25)	-	(3)	(108)

en millions d'euros	Casino	Franprix	Monoprix	Naturalia	Cdiscount	Quatrim <sup>(i)</sup>	Autres	30 juin 2024 retraité <sup>(ii)</sup>
Chiffre d'affaires du segment	732	817	2 017	158	471	-	184	4 378
Chiffre d'affaires inter-segment	(32)	(2)	(21)	(3)	(3)	-	(125)	(186)
Chiffre d'affaires externe	700	815	1 995	155	468	-	59	4 192
EBITDA ajusté (iii)	24	50	169	9	30	11	(39)	255
EBITDA ajusté après loyers payés (iv)	2	8	37	1	18	7	(47)	26
Dotations aux amortissements opérationnels courants (notes 6.3 et 6.4)	(34)	(51)	(152)	(11)	(45)	(7)	(12)	(311)
Résultat opérationnel courant	(10)	(1)	17	(2)	(15)	5	(50)	(56)
Autres produits et charges opérationnels (note 6.5)	(36)	(440)	(10)	(1)	(6)	(4)	(112)	(609)
Coût de l'endettement financier net (note 9.3.1)	(2)	(1)	(21)	-	(5)	(19)	3 396	3 349
Autres produits et charges financiers (note 9.3.2)	(11)	(15)	(43)	(2)	(12)	(1)	(3)	(86)
Investissements incorporels et corporels	(31)	(26)	(67)	(2)	(29)	(3)	(6)	(164)

- Quatrim reconnait des produits locatifs liés à son activité qui sont présentés en « autres revenus » (voir note 6.2)
- (ii) Afin de tenir compte de l'évolution du Groupe ainsi que de la composition actuelle des activités poursuivies, Casino avait modifié au cours de l'année 2024 la composition de ses segments de reporting présentés. Ces modifications incluent :
  - L'ajout des segments Quatrim et Naturalia ;
  - L'allocation de l'activité de distribution Geimex/ExtenC aux segments Franprix et Casino.

Les informations sectorielles de l'exercice précédent ont été retraitées pour refléter ces changements, sans impact toutefois sur les données cumulées présentées dans la dernière colonne du tableau.

- (iii) L'EBITDA ajusté est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants présentée en ROC
- (iv) L'EBITDA ajusté après loyers payés est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants présentée en ROC et diminué par les remboursements des passifs de loyer et les intérêts financiers nets versés sur passifs de loyer

# 5.2 Indicateurs clés par zone géographique

en millions d'euros	France	Amérique Latine	Autres zones	Total
Chiffre d'affaires externe au 30 juin 2025	4 054	2	21	4 077
Chiffre d'affaires externe au 30 juin 2024	4 169	3	20	4 192

en millions d'euros	France	Amérique Latine	Autres zones	Total
Actifs non courants au 30 juin 2025 (i)	4 790	-	45	4 835
Actifs non courants au 31 décembre 2024 (i)	4 980	-	41	5 021

Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les actifs au titre de droits d'utilisation, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que les actifs sur contrats et les charges constatées d'avance à plus d'un an

### Données liées à l'activité Note 6.

# 6.1 Saisonnalité de l'activité

Toutes activités confondues, la saisonnalité observée au niveau du chiffre d'affaires est limitée : celui du premier semestre 2024 représentait 49 % du total annuel. En revanche, la saisonnalité est plus marquée en matière de performance opérationnelle courante, notamment pour des indicateurs tels que l'EBITDA ajusté.

Les flux de trésorerie générés par le Groupe sont également plus sensibles à la saisonnalité. La variation du besoin en fonds de roulement au premier semestre est structurellement négative, en raison de règlements fournisseurs importants effectués en début d'année civile, relatifs aux achats réalisés pour répondre à la forte demande du mois de décembre précédent.

Cependant, à l'instar de 2024, le premier semestre 2025 présente un profil atypique qui ne reflète pas les tendances saisonnières habituelles. Cette situation résulte d'effets ponctuels et non pérennes sur le besoin en fonds de roulement, consécutifs à la restructuration financière du Groupe intervenue en mars 2024. En conséquence, les flux de trésorerie constatés sur le semestre ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

# 6.2 Ventilation des revenus totaux

en millions d'euros	Casino	Franprix	Monoprix	Naturalia	Cdiscount	Quatrim	Autres	30 juin 2025
Chiffre d'affaires, hors taxes	626	779	2 012	160	457	-	43	4 077
Autres revenus	2	1	2	-	-	17	8	32
Revenus totaux	629	780	2 014	160	457	17	52	4 109

en millions d'euros	Casino	Franprix	Monoprix	Naturalia	Cdiscount	Quatrim	Autres	30 juin 2024 <sup>(i)</sup>
Chiffre d'affaires, hors taxes	700	815	1 995	155	468	-	59	4 192
Autres revenus	3	1	3	-	1	14	8	29
Revenus totaux	703	816	1 998	155	469	14	67	4 221

Afin de tenir compte de l'évolution du Groupe ainsi que de la composition actuelle des activités poursuivies, Casino avait modifié au cours de l'année 2024 la composition de ses segments de reporting présentés. Ces modifications incluent

Les informations sectorielles de l'exercice précédent ont été retraitées pour refléter ces changements.

# 6.3 Nature de charges par fonction

en millions d'euros	Coûts logistiques <sup>(i)</sup>	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	30 juin 2025
Frais de personnel	(130)	(329)	(165)	(623)
Autres charges (ii)	(179)	(253)	(173)	(605)
Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4)	(31)	(196)	(69)	(297)
Total	(340)	(778)	(407)	(1 525)

en millions d'euros	Coûts logistiques <sup>(i)</sup>	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	30 juin 2024
Frais de personnel	(162)	(325)	(183)	(670)
Autres charges (ii)	(166)	(273)	(156)	(595)
Dotations aux amortissements (notes 5.1 / 6.4)	(33)	(208)	(70)	(311)
Total	(361)	(806)	(409)	(1 577)

<sup>(</sup>i) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

L'ajout des segments Quatrim et Naturalia :

L'allocation de l'activité de distribution Geimex/ExtenC aux segments Franprix et Casino.

<sup>(</sup>ii) Les autres charges comprennent principalement des coûts de transport, les coûts d'énergie, des coûts informatiques, des frais de publicité et marketing, des coûts de sécurité, des charges locatives et des impôts et taxes

# 6.4 Amortissements

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles		(83)	(93)
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles		(61)	(67)
Dotation aux amortissements sur immeubles de placement		(1)	(1)
Dotation aux amortissements sur actifs au titre des droits d'utilisation		(154)	(165)
Total des dotations aux amortissements		(298)	(326)
Part des dotations aux amortissements présentée en activités abandonnées		1	15
Dotations aux amortissements des activités poursuivies	5.1 / 6.3	(297)	(311)

# 6.5 Autres produits et charges opérationnels

en millions d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Total des Autres Produits opérationnels	92	12
Total des Autres Charges opérationnelles	(113)	(621)
	(20)	(609)
<u>Détail par nature</u>		
Résultat de cession d'actifs non courants (i) (vi)	70	(2)
Pertes nettes de valeur des actifs (ii) (vi)	(66)	(449)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (iii) (vi)	3	(21)
Résultat de cession d'actifs non courants, pertes nettes de valeur des actifs et produits / charges nets liés à des opérations de périmètre	7	(472)
Provisions et charges pour restructuration (iv) (vi)	(14)	(41)
Provisions et charges pour litiges et risques	(11)	(14)
Autres (v) (vi)	(1)	(82)
Sous-total	(27)	(137)
Total autres produits et charges opérationnels nets	(20)	(609)

- (i) Le résultat de cession d'actifs non courants du 1er semestre 2025 est relatif principalement aux cessions d'actifs immobiliers au Groupement Les Mousquetaires et à Icade Promotion pour respectivement 41 et 28 millions d'euros (note 2)
- (ii) La perte nette de valeur enregistrée au 1er semestre 2025 reflète principalement la dépréciation de l'UGT goodwill de Casino à hauteur de 47 millions d'euros (note 8). Au 1er semestre 2024, elle portait principalement sur la dépréciation de l'UGT goodwill de Franprix à hauteur de 422 millions d'euros
- (iii) La charge nette de 21 millions d'euros constatée au 1er semestre 2024 résultait de la cession de GreenYellow à hauteur de -13 millions d'euros et de diverses opérations individuellement non significatives chez Monoprix et Franprix
- (iv) La charge de restructuration au titre du 1er semestre 2025 concerne Franprix pour 8 millions d'euros (notamment liés à l'évolution dans l'organisation de ses activités de siège), Monoprix pour 3 millions d'euros et Casino pour 2 millions d'euros. La charge de restructuration au titre du 1er semestre 2024 concernait principalement le plan de transformation de la branche proximité Casino
- (v) Au 1er semestre 2024 la charge de 82 millions comprenait principalement les frais liés à la restructuration financière à hauteur de 81 millions d'euros.
- (vi) Réconciliation du détail des pertes de valeur des actifs avec les tableaux de mouvements des immobilisations :

en millions d'euros	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Pertes de valeur de goodwill	4.1	(47)	(438)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	4.1	(10)	(2)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	4.1	(10)	(24)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immeubles de placement	4.1	4	-
Reprises / (pertes) de valeur nettes des actifs droit d'utilisation	4.1	(21)	(26)
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs (IFRS 5 et autres)		6	(72)
Total pertes nettes de valeur des actifs		(78)	(561)
Pertes nettes de valeurs des actifs des activités abandonnées		13	107
Pertes nettes de valeur des actifs des activités poursuivies		(65)	(454)
dont présenté en « Provisions et charges pour restru	ucturations »	(4)	(4)
dont présenté en « Pertes nettes de valeu	ır des actifs »	(66)	(449)
dont présenté en « Produits / (charges) nets liés à des opérations de		(1)	
dont présenté en « Résultat de cession d'actifs no	1	-	
dont présenté e	en « Autres »	4	-

# Note 7. Impôts

Au titre du semestre clos le 30 juin 2025, le taux d'impôt effectif s'élève à 1.9% reflétant principalement la non-reconnaissance d'impôts différés actifs. La preuve d'impôt se présente ainsi :

en millions d'euros		2025	30 juin	2024
Résultat avant impôt	(210)		2 597	
Produit (charge) d'impôt théorique (i)	54	-25,83%	(671)	-25,83%
Réconciliation entre le produit (charge) d'impôt théorique et le produit (charge) d'impôt réel				
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus	3	-1,4%	1	0,0%
Non reconnaissance et dépréciation d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles (ii)	(21)	9,9%	(103)	-4,0%
CVAE nette d'impôt	(1)	0,7%	(3)	-0,1%
Non déductibilité de charges financières (iii)	(14)	6,5%	(24)	-0,9%
Charge non déductible liée aux pertes de valeur sur actifs (iv)	(13)	6,2%	(113)	-4,4%
Déductibilité des coupons TSSDI	-	-	(8)	-0,3%
Non-imposition du produit de juste valeur des dettes converties (v)	-	-	884	34,0%
Cessions d'actifs à taux réduit et opérations de périmètre	(7)	3,2%	(5)	-0,2%
Autres	(5)	2,6%	(6)	-0,2%
Produit (charge) d'impôt réel / Taux d'impôt effectif	(4)	1,9%	(47)	-1,8%

- (i) La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 25,83%
- (ii) Au 1<sup>er</sup> semestre 2025, concerne le périmètre d'intégration fiscale à hauteur de -3 millions d'euros de déficits non reconnus et le segment Cdiscount à hauteur de -17 millions d'euros. Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, concernait le périmètre d'intégration fiscale à hauteur de -87 millions d'euros de déficits non activés et le segment Cdiscount à hauteur de -14 millions d'euros
- (iii) Certaines législations imposent une limitation forfaitaire des charges financières supportées par les sociétés. L'incidence présentée sur les deux périodes porte essentiellement sur le périmètre français
- (iv) Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, concernait principalement la perte de valeur comptabilisée sur le goodwill du segment Franprix pour 422 millions d'euros
- (v) Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, correspondait au produit non imposable reconnu au titre de la mise à la juste valeur des dettes converties en lien avec la restructuration financière

# Note 8. Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

Au cours du 1er semestre 2025, les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement s'élèvent à 105 millions d'euros contre 116 millions d'euros lors de la même période en 2024. En complément, les droits d'utilisation comptabilisés au titre des nouveaux contrats de location s'élèvent à 56 millions d'euros contre 25 millions d'euros au 1er semestre 2024.

Au 30 juin 2025, le Groupe a procédé à une revue des indices de perte de valeur portant sur les goodwill et les actifs immobilisés. Cette revue a inclus l'analyse de la performance des UGT au titre du 1er semestre, comparée aux prévisions initiales, ainsi que l'éventuelle révision des hypothèses pour l'ensemble de l'exercice 2025. Cette analyse a conduit à la réalisation d'un test de perte de valeur au titre de l'UGT goodwill Proximité Casino, principalement en raison du poids des disynergies supportées et des enjeux opérationnels nécessaires pour restaurer durablement un niveau de cash-flow libre positif à l'horizon du plan, l'intégralité du goodwill a été dépréciée pour un montant de 47 millions d'euros.

Au total, des pertes de valeur nettes de 65 millions d'euros (note 6.5) ont été comptabilisées sur le semestre au titre des goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et droits d'utilisation, dont 47 millions d'euros relatifs au goodwill attaché au segment Proximité Casino.

Bien que les UGT Franprix et Naturalia ne présentent pas d'indicateurs de perte de valeur, elles demeurent considérées comme sensibles ; à ce titre, il n'y a pas de changements significatifs par rapport aux analyses de sensibilité présentées dans les états financiers consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

La répartition du goodwill par segment est la suivante :

en millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Casino	-	47
Franprix	531	516
Monoprix	975	984
Cdiscount	55	55
Total, valeur nette	1 561	1 602

La décomposition par segment des marques enregistrées en immobilisations incorporelles est la suivante :

en millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Monoprix	552	552
Cdiscount	4	4
Total	557	557

## Opération de cession-bail

Au cours du 1er semestre 2025, le Groupe n'a réalisé aucune opération de cession-bail significative.

# Note 9. Structure financière et coûts financiers

#### 9.1 Trésorerie nette

en millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Equivalents de trésorerie	48	198
Trésorerie	473	565
Trésorerie brute	522	763
Concours bancaires courants (note 9.2.3)	(20)	(15)
Trésorerie nette	502	748

Au 30 juin 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative.

# 9.2 Emprunts et dettes financières

# 9.2.1 Composition

Les dettes financières brutes s'élèvent à 1 980 millions d'euros au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 : 2 040 millions d'euros) et comprennent les éléments suivants :

		30 juin 2025			31 c	décembre 20	24
en millions d'euros	Notes	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires	9.2.3	238	-	238	320	-	320
Autres emprunts et dettes financières	9.2.3	1 536	206	1 742	1 505	215	1 719
Dettes financières brutes		1 773	206	1 980	1 825	215	2 040
Autres actifs financiers (i)		(8)	(43)	(50)	(8)	(66)	(74)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1	-	(522)	(522)	-	(763)	(763)
DETTE FINANCIERE NETTE		1 766	(359)	1 407	1 817	(614)	1 203
Dette financière nette hors Quatrim				1 237			936
Dette financière nette Quatrim				170			267

<sup>(</sup>i) Dont principalement (a) 11 millions d'euros placés en comptes séquestres et en garantie et (b) 28 millions d'euros d'actifs financiers consécutifs à une cession d'actifs non courants (31 décembre 2024 : 6 millions d'euros placés en comptes séquestres et en garantie et 38 millions d'euros d'actifs financiers consécutifs à une cession d'actifs non courants)

#### Variation des dettes financières 9.2.2

en millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dettes financières brutes à l'ouverture	2 040	7 443
Autres actifs financiers	(74)	(211)
Emprunts et dettes financières à l'ouverture	1 965	7 232
Nouveaux emprunts (i) (iii)	80	63
Remboursements (ii) (iii)	(128)	(1 315)
Conversion de la dette en capital (iv)	-	(3 887)
Variation juste valeur des emprunts couverts	-	(2)
Variation des intérêts courus	7	29
Ecarts de conversion	-	=
Variation de périmètre	1	(150)
Variation des autres actifs financiers	24	136
Autres et reclassements (v)	(20)	(141)
Emprunts et dettes financières à la clôture	1 929	1 965
Dettes financières brutes à la clôture (note 9.2.1)	1 980	2 040
Autres actifs financiers (note 9.2.1)	(50)	(74)

- Au 1er semestre 2025, les nouveaux emprunts comprennent principalement le tirage du RCF réinstallé chez Monoprix pour 70 millions d'euros
- Au 1er semestre 2025 les remboursements d'emprunts sont liés principalement à (a) la dette obligataire de Quatrim pour 88 millions d'euros (note 2) et (b) au remboursement à hauteur de 18 millions d'euros de la dette des swaps restructurés. En 2024, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement au remboursement du RCF réinstallé (711 millions d'euros), des lignes de crédit chez Monoprix (176 millions d'euros), de la dette obligataire Fidera (120 millions d'euros) et de la dette obligataire Quatrim (266 millions d'euros).
- (iii) Au 1er semestre 2025, les flux de trésorerie de financement se résument par un décaissement net de 132 millions d'euros (note 4.7); ils sont composés de nouveaux emprunts pour 80 millions d'euros compensés par des remboursements d'emprunts pour 128 millions d'euros et d'intérêts financiers nets versés hors intérêts sur passifs de loyer pour 83 millions d'euros. En 2024, les flux de trésorerie de financement se résumaient par un décaissement net de 1 438 millions d'euros ; ils étaient composés de nouveaux emprunts pour 75 millions d'euros compensés par des remboursements d'emprunts pour 1 314 millions d'euros et d'intérêts financiers nets versés hors intérêts sur passifs de loyer pour 198 millions d'euros.
- (iv) En 2024 correspond à la conversion des dettes financières en capital et à la mise à la juste valeur des dettes réinstallées dans le cadre de la restructuration financière.
- Dont 4 millions d'euros de variation des concours bancaires courants au 1er semestre 2025. Dont -181 millions d'euros de variation des concours bancaires courants en 2024.

#### 9.2.3 Détail des emprunts obligataires et des autres emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance contractuelle	30 juin 2025
Emprunts obligataires					
Obligations Quatrim (« ring-fencé ») (i)	218	Fixe: 8,5%+/- 1% (i)	mars 2024	janvier 2027 (i)	218
Obligations C-Shield (Cdiscount)	20	E3M + 6%	juin 2022	septembre 2029	20
Total emprunts obligataires (note 9.2.1)					238
Autres emprunts et dettes financières					
Term Loan (Casino, Guichard Perrachon)	1 410	Fixe: 6% / 9% (ii)	mars 2024	mars 2027	1 390
Prêt garanti par l'Etat (Cdiscount)	60	variable	août 2020	mars 2026 (iii)	60
RCF réinstallé (Monoprix)	70	variable	mars 2024	mars 2028	70
Ligne confirmée (DCF et Monoprix)	20	variable	mars 2024	mars 2026 (iii)	20
Autres (iv)					142
Concours bancaires courants					20
Intérêts courus					40
Total autres emprunts et dettes financières (note 9.2.1)					1 742

- La restructuration financière 2024 a emporté le cloisonnement (« ring-fencing ») du périmètre Quatrim du reste du Groupe. Le remboursement de la dette obligataire de Quatrim doit s'effectuer via un programme de cessions d'actifs approuvé avec ses créanciers, étant précisé que ces derniers ont désormais un recours limité aux conditions visées en page 7 du Document d'enregistrement universel 2024. Le coupon augmente de 1% si les cessions (Target Disposal Proceeds) sont inférieures à 80% de la cible et diminue de 1% si elles sont supérieures à 120% (note 9.6). Avec option d'extension d'un an soit en janvier 2028 à la main de l'émetteur.
- (ii) 6% jusqu'au 27 décembre 2024 puis 9% par an
- (iii) Avec option d'extension d'un an soit en mars 2027, conditionnée au respect des tests de covenants du 31 décembre 2025 (extension limitée à 47 millions d'euros pour le PGE Cdiscount). L'extension d'un an des financements opérationnels s'accompagnera si elle est exercée d'un step-up de marge de 0,15%
- (iv) Dont 74 millions d'euros relatifs à des créances mobilisées avec recours et 56 millions d'euros relatifs à la dette des swaps restructurés

#### **DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMEES 2025**

2025 - En millions d'euros	Tour	Echéa	ance	Autorisées	Utilisées	
2023 - Eli lillillolis d'édios	Taux	Taux < à 1 an > à 1 an		Autorisees	Utilisees	
RCF réinstallé (Monoprix)	variable (i)	-	711	711	70	
Autres lignes confirmées Monoprix (ii)	variable (ii)	131	-	131	-	
Lignes bancaires confirmées DCF / Monoprix (iii)	variable (iii)	20	-	20	20	
Découverts bancaires	variable	-	161	161	4	
Total		151	872	1 023	94	

- Rémunération au taux Euribor + 1,5% par an jusqu'à la 2ème date d'anniversaire (mars 2026) puis 2% ensuite jusqu'à échéance (mars 2028). La marge peut augmenter de 1 à 2% maximum dans certains cas
- (ii) Les autres lignes confirmées de Monoprix comprennent (a) un RCF d'un montant autorisé de 95 millions d'euros (non tirée au 30 juin 2025) de maturité mars 2026 avec option d'extension d'un an et rémunéré au taux Euribor + 2,75% par an (+2,90% en cas d'extension) et (b) deux lignes bilatérales avec la BRED et Natixis de montants respectivement de 24 et 12 millions d'euros (non tirées au 30 juin 2025) de maturité mars 2026 avec option d'extension d'un an et rémunérées au taux fixe Euribor + 2,4% (+2,55% en cas d'extension)
- (iii) Dont un montant tiré par DCF à hauteur de 16 millions d'euros et Monoprix à hauteur de 4 millions d'euros. L'échéance est en mars 2026 avec une option d'extension d'un an et le taux de rémunération est Euribor + 3% (+3,15% en cas d'extension)

# 9.3 Résultat financier

#### 9.3.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5	10
Coût de l'endettement financier brut	(99)	(147)
Produit net de juste valeur des dettes converties et dettes réinstallées (i)	-	3 486
Coût de l'endettement financier net	(94)	3 349

Correspondait au produit reconnu lors de restructuration financière réalisée en mars 2024 au titre de la conversion des dettes au capital et à la juste valeur des dettes réinstallées pour 3 494 millions d'euros et des bons de souscription d'actions pour -9 millions d'euros

#### 9.3.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	30 juin 2025	30 juin 2024
Total des Autres Produits Financiers	19	25
Total des Autres Charges Financières	(105)	(112)
	(86)	(86)
Gains / (Pertes) nets de change (hors opérations de financement) (i)	-	(3)
Variation de juste valeur des actifs financiers	-	=
Intérêts financiers sur les passifs de loyers	(74)	(68)
Coûts de non tirage, coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	(12)	(16)
Autres	1	1
Total autres produits et charges financiers nets	(86)	(86)

<sup>(</sup>i) Dont 13 millions d'euros de gains de change et 13 millions d'euros de pertes de change au 1er semestre 2025 (1er semestre 2024 : respectivement 2 et 5 millions d'euros de gains et pertes de change)

# 9.4 Juste valeur des instruments financiers

Les tableaux ci-dessous présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des actifs et des passifs financiers consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, les actifs et passifs sur contrat, et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

		Hiéı	rarchie des jus	tes valeurs	
Au 30 juin 2025 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	8	8	-	-	8
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat	8	8	-	-	8
Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie	-	-	-	-	-
Passifs	3 547	2 893	212	2 620	61
Emprunts obligataires	238	232	212	20	-
Autres emprunts (i)	1 742	1 093	-	1 093	-
Passifs de loyers	1 503	1 503	-	1 503	-
Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net	4	4	-	4	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (ii)	61	61	-	-	61

		Hié	rarchie des jus	stes valeurs	
Au 31 décembre 2024 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	22	22	-	1	21
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le résultat	21	21	-	-	21
Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie	1	1	-	1	-
Passifs	3 711	3 461	291	3 112	58
Emprunts obligataires	320	311	291	20	-
Autres emprunts (i)	1 719	1 479	-	1 479	-
Passifs de loyers	1 612	1 612	_	1 612	-
Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net	2	2	-	2	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (ii)	58	58	-	-	58

 <sup>(</sup>i) Au 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, la juste valeur du Term Loan correspond à la valeur de marché (référence Bloomberg)
 (ii) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et utilisent notamment des multiples de résultat net

# 9.5 Risque de crédit commercial

L'exposition au risque de crédit ainsi que le risque de perte de valeur estimée des créances commerciales se présentent comme suit :

	MontantCréances clients échues à la date de clôture					
en millions d'euros	non échu	Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total des créances échues	Total
Au 30 juin 2025						
Créances clients	298	18	53	210	281	579
Provision / Perte attendue jusqu'à échéance	(3)	(2)	(13)	(140)	(155)	(158)
Total valeurs nettes	295	16	39	71	126	421
Au 31 décembre 2024						
Créances clients	335	23	47	222	292	627
Provision / Perte attendue jusqu'à échéance	(4)	(2)	(14)	(150)	(165)	(170)
Total valeurs nettes	331	21	33	72	126	457

# 9.6 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

La liquidité du Groupe s'établit à 1 236 millions d'euros au 30 juin 2025 (soit la trésorerie disponible du Groupe s'élevant à 307 millions d'euros à laquelle s'ajoutent des lignes de crédit confirmées et non tirées à hauteur de 929 millions d'euros (note 9.2.3 : dont principalement le RCF de Monoprix pour 641 millions d'euros, des découverts bancaires confirmés pour 157 millions d'euros et le RCF Monoprix Exploitation pour 95 millions d'euros).

L'analyse de la liquidité repose sur :

- Les prévisions de trésorerie couvrant un horizon de 12 mois ;
- Les simulations de covenants sur les 4 prochains trimestres ;
- L'application de la clause de "clean-down" imposant un remboursement intégral temporaire du RCF Monoprix (711 millions d'euros) pendant 3 jours consécutifs sur 12 mois.

Sur cette base, la Direction estime que la liquidité disponible, incluant l'accès aux lignes de financement, est suffisante pour couvrir les besoins identifiés au cours des 12 prochains mois (note 1.2.1).

#### Gestion de la dette court terme

Le Groupe effectue (i) des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7, (ii) des cessions de créances avec recours et (iii) des opérations de financement des fournisseurs (voir ci-dessous).

Au 30 juin 2025, le montant total des créances cédées sans recours et décomptabilisées du bilan s'élève à 39 millions d'euros (33 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Le Groupe a procédé au transfert avec recours de créances clients vers des banques pour une contrepartie en trésorerie. Ces créances clients n'ont pas été décomptabilisées de l'état de la situation financière car le Groupe conserve la quasitotalité des risques et avantages, notamment le risque de crédit. Le montant perçu au titre du transfert a été comptabilisé comme une dette financière garantie : 74 millions d'euros au 30 juin 2025 (116 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Accord de financement avec les fournisseurs (Affacturage inversé)

Au 30 juin 2025, le Groupe est engagé dans six programmes d'affacturage inversé couvrant ses opérations en France et au sein de sa filiale d'achats à Hong Kong, en partenariat essentiellement avec BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ces accords permettent aux fournisseurs du Groupe de recevoir des paiements anticipés de la part des institutions financières, le Groupe s'engageant à rembourser ces dernières selon des modalités convenues.

Pour ces programmes, l'analyse menée dans le cadre des normes IFRS a conduit à considérer que la modification apportée aux dettes fournisseurs est non substantielle et que les caractéristiques de ces programmes restent similaires à celles d'une dette fournisseur avec le maintien des conditions de paiement initiaux. Ainsi dans le cas de ces programmes d'affacturage inversé du Groupe, ces dettes sont maintenues en dettes fournisseurs. Les flux relatifs à ces dettes sont inclus dans la variation du besoin en fonds de roulement du tableau des flux de trésorerie.

Au 30 juin 2025, les dettes fournisseurs concernées par ces programmes s'élèvent à 136 millions d'euros (31 décembre 2024 : 162 millions d'euros), dont 109 millions d'euros ont déjà été réglés aux fournisseurs par les institutions financières. Les flux relatifs à ces dettes sont inclus dans la variation du besoin en fonds de roulement du tableau des flux de trésorerie.

Le recours à ces programmes influence la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement du Groupe. Une modification ou une cessation de ces accords pourrait affecter la liquidité du Groupe, notamment en cas de retrait des institutions financières partenaires ou de changements dans les conditions de financement. Le Groupe surveille attentivement ces arrangements pour s'assurer de leur alignement avec sa stratégie financière et sa gestion des risques.

#### Financements soumis à covenants

Depuis la réalisation de la restructuration financière, le Groupe est soumis aux covenants suivants sur une fréquence trimestrielle ou mensuelle (sur la base d'agrégats 12 mois glissants) à partir du 30 septembre 2025 (après la période de « covenant holiday ») au titre des instruments du Term Ioan de Casino, Guichard-Perrachon et du RCF de Monoprix :

Nature du covenant à respecter <sup>(i)</sup>	Nature des financements soumis à covenants	Fréquence des tests	Résultat indicatif du covenant au 30 juin 2025 (« covenant holiday ») <sup>(vi)</sup>
Dette financière nette covenant (ii) / EBITDA ajusté covenant (iii) (vi)	RCF de 711 et Term loan de	Trimestrielle	9,75
Seuil minimum de liquidité de 100 millions d'euros (iv) (vi)	1 410 millions d'euros	Mensuelle	1,2 milliard d'euros
Prévision de liquidité sur un horizon de 13 semaines (v) (vi)		Trimestrielle	0,97 milliard d'euros

- Le périmètre de test du covenant correspond au Groupe retraité de Quatrim et, dans une moindre mesure des filiales Mayland en Pologne et Wilkes au Brésil
- (ii) La « dette financière nette covenant » correspond aux dettes financières brutes attachées au périmètre covenant (y compris les emprunts des sociétés dudit périmètre auprès des autres sociétés du Groupe), (a) augmentées des passifs financiers qui ont, en substance, une nature de dettes financières, (b) ajustées du tirage moyen sur les lignes revolving du Groupe au cours des douze derniers mois et (c) diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie des entités du périmètre covenant et des mobilisations de créances non déconsolidantes relatives aux programmes de financements opérationnels réinstallés dans le cadre de la restructuration financière
- (iii) L' « EBITDA ajusté covenant » ou EBITDA pro forma (tel que ce terme est défini dans la documentation bancaire) correspond à l'EBITDA ajusté après loyers (note 5.1) relatif au périmètre du covenant, retraité des éventuelles incidences d'effets de périmètre et de retraitements pro forma correspondant à des futures économies/synergies à réaliser dans les 18 prochains mois (au 30 juin 2025, aucun retraitement pro forma n'est pris en compte dans le résultat indicatif indiqué ci-dessus)
- Le seuil minimum de liquidité au dernier jour de chaque mois (après la période de « covenant holiday » soit à partir du 30 septembre 2025) doit être au moins de 100 millions d'euros (le « Monthly liquidity covenant »). Selon la documentation bancaire, la liquidité ou « liquidity amount » correspond essentiellement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie consolidés (déduction faite du float et de la trésorerie non-centralisée), ainsi qu'aux lignes de financements opérationnels (en dehors des programmes d'affacturage, d'affacturage inversé et similaires) non tirées et immédiatement disponibles. Ci-dessous la réconciliation avec l'agrégat trésorerie et équivalents de trésorerie :

en millions d'euros Notes	30 juin 2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie ou trésorerie brute 9.1	522
Neutralisation de la trésorerie brute hors périmètre covenant	(55)
Neutralisation de la trésorerie brute non-centralisée et float (trésorerie en transit)	(160)
Trésorerie disponible	307
Lignes de financements opérationnels non tirées et immédiatement disponibles 9.2.3	929
Liquidité ou « liquidity amount »	1 236

- (v) Le dernier jour de chaque trimestre (après la période de « covenant holiday » soit à partir du 30 septembre 2025), les prévisions de trésorerie doivent démontrer que le montant de liquidité du Groupe (« liquidity amount » tel que mentionné ci-dessus) sera au moins de 100 millions d'euros à la fin de chaque mois du trimestre suivant
- (vi) Le Groupe bénéficie d'un « covenant holiday » jusqu'au trimestre clos le 30 septembre 2025 (exclu). Le ratio DFN covenant / Ebitda ajusté covenant devra respecter les seuils maximaux suivants :

-	30 septembre 2025	8,34x
-	31 décembre 2025	7,17x
-	31 mars 2026	7,41x
-	30 juin 2026	6,88x
-	30 septembre 2026	6,11x
-	31 décembre 2026	5,23x
-	31 mars 2027	5,55x
-	30 juin 2027	5,15x
-	30 septembre 2027	4,81x
-	31 décembre 2027	4,13x
-	31 mars 2028	4,30x

#### Financements des filiales soumis à covenants

Le principal autre contrat de financement incluant des clauses imposant le respect de ratios financiers est localisé chez Monoprix Exploitation.

Filiale	Nature du covenant à respecter	Fréquence des tests	Nature des financements soumis à covenants
Monoprix Exploitation	Dette financière brute / EBITDA ajusté < 2,0 (i)	Annuelle	<ul> <li>Ligne de crédit syndiquée de 95 millions d'euros</li> </ul>

Le covenant de Monoprix Exploitation est déterminé sur la base des comptes annuels de cette société

# Note 10. Capitaux propres et résultat par action

#### 10.1 Eléments sur capital social, sur actions propres et d'autocontrôle

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 4 millions d'euros et est composé de 400 939 713 actions émises et entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,01 euro.

Au 30 juin 2025, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 403 382 représentant un montant non significatif (24 547 actions représentant un montant non significatif au 31 décembre 2024). Elles ont été acquises principalement dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

Le contrat de liquidité conclu avec Rothschild Martin Maurel avait été suspendu le 11 juin 2024. Ce contrat a été résilié le 10 février 2025 par la Société. Au 31 décembre 2024 il représentait 18 750 actions propres.

À compter du 3 mars 2025, et jusqu'au 31 décembre 2025, la Société Casino, Guichard-Perrachon a confié à BNP Financial Markets la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité et de surveillance de marché, portant sur ses actions ordinaires, conforme à la pratique de marché admise par l'AMF entrée en vigueur le 1er juillet 2021. Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 18 750 titres et 1 500 000 euros. Au 30 juin 2025, 315 167 actions propres sont détenues dans le cadre de ce contrat. Ce contrat est renouvelable par tacite reconduction.

#### 10.2 Bons de souscription d'actions

Le 7 avril 2025, Casino Guichard-Perrachon a informé les titulaires de bons de souscription d'actions #1 (« BSA #1 ») émis le 27 mars 2024 (la « Date d'émission ») que le prix d'exercice a été porté de 0,0461 euro par BSA #1 à 0,0517 euro par BSA #1 le 27 mars 2025, date du premier anniversaire de la Date d'émission.

Cet ajustement est conforme aux stipulations prévues au paragraphe 4.5.2.2.2 de la Note d'opération (visa AMF no 24-068 du 12 mars 2024, la « Note d'opération »).

Au 30 juin 2025, 2 112 millions de BSA#1 convertissables en 21,1 millions d'actions (après regroupement) au prix de 0,0517 euro et 707 millions de BSA#3 convertissables en 10,6 millions d'actions (après regroupement) au prix de 0,1688 euro sont en circulation et sont exerçables respectivement jusqu'au 27 mars 2028 inclus et 27 avril 2029 inclus.

Pour rappel au 31 décembre 2024, 2 112 millions de BSA#1 convertissables en 21,1 millions d'actions (après regroupement) au prix de 0,0461 euro et 707 millions de BSA#3 convertissables en 10,6 millions d'actions (après regroupement) au prix de 0,1688 euro étaient en circulation et étaient exerçables respectivement jusqu'au 27 mars 2028 inclus et 27 avril 2029 inclus.

# 10.3 Composition des autres réserves (part du Groupe)

En millions d'euros	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecarts de conversion (i)	Ecarts actuariels	Instruments de capitaux propres (ii)	Instruments de dette (ii)	Total autres réserves
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	(4)	(1)	(2 340)	(85)	(85)	(1)	(2 516)
Variations	2	1	2 341	2	84	1	2 432
Au 31 décembre 2024	(1)	-	1	(83)	-	-	(84)
Variations	-	-	1	-	-	-	1
Au 30 juin 2025	(2)	-	2	(83)	-	-	(84)

<sup>(</sup>i) En 2024 la quasi-totalité de la part du Groupe des écarts de conversion a été débouclée en résultat en liaison avec la cession d'Exito et la perte de contrôle de GPA

# 10.4 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

#### VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 30 JUIN 2025

	P	art du Grou	ре	Intérêts ne	Total		
en millions d'euros	Ouverture 2025	Variation 2025	Clôture 30 juin 2025	Ouverture 2025	Variation 2025	Clôture 30 juin 2025	
Brésil	(11)	-	(11)	-	-	-	(11)
Pologne	11	-	11	-	-	-	12
Hong-Kong	1	(1)	-	-	-	-	-
Autres	(1)	1	-	-	-	-	-
Total écarts de conversion	1	1	2	1	-	-	2

#### VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2024

	Part du Groupe			Intérêts ne	Total		
en millions d'euros	Ouverture 2024	Variation 2024 <sup>(i)</sup>	Clôture 2024	Ouverture 2024	Variation 2024	Clôture 2024	Clôture 2024
Brésil	(1 578)	1 566	(11)	(3 253)	3 253		(11)
Argentine	(340)	340	-	(225)	225	-	-
Colombie	(373)	373	-	(548)	548	-	-
Uruguay	(81)	81	-	(62)	62	-	-
Etats-Unis	20	(20)	-	2	(2)	-	-
Pologne	10	1	11	-	-	-	11
Hong-Kong	1	1	1	-	-	-	1
Autres	-	(1)	(1)	(1)	2	-	-
Total écarts de conversion	(2 340)	2 341	1	(4 087)	4 088	1	1

<sup>(</sup>i) La quasi-totalité de la part du Groupe des écarts de conversion a été débouclée en résultat en liaison avec la cession d'Exito et la perte de contrôle de GPA

## 10.5 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2025 n'a pas décidé de procéder à une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024.

Les décisions liées aux futures distributions seront prises en fonction de la situation financière du Groupe, dans son intérêt social et dans le respect de la documentation bancaire et obligataire.

<sup>(</sup>ii) Ce poste comprend des instruments évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (OCI). En 2024, à la suite de leurs sorties, le montant relatif à ces instruments a été transféré en « Réserves et résultats consolidés » de l'état de variation des capitaux propres

#### 10.6 Résultat net par action

#### 10.6.1 Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul		30 juin 2025	30 juin 2024
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice			
Actions ordinaires totales		400 939 713	202 354 291
Actions ordinaires auto-détenues		(174 941)	(11 862)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	(1)	400 764 772	202 342 429
Bons de souscription d'actions		31 721 720	31 721 720
Nombre moyen d'instruments dilutifs		31 721 720	31 721 720
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (i)		(6 324 087)	(723 832)
Plans d'attribution d'actions gratuites (ii)		-	-
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives		25 397 633	30 997 888
Total des actions après dilution	(2)	426 162 405	233 340 317

<sup>(</sup>i) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits

# 10.6.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires et résultat par action

			30 juin 2025		30 juin 2024				
en millions d'euros	Activités Activités poursuivies abandonnées (i)		Activités poursuivies	Activités abandonnées (i)	Total				
Résultat net, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires	(3)	(204)	(6)	(210)	2 549	(2 511)	39		
Effet potentiellement dilutif des plans d'attributions d'actions gratuites		-	-	-	-	-	-		
Résultat net dilué, part du Groupe attribuable aux actions ordinaires	(4)	(204)	(6)	(210)	2 549	(2 511)	39		
Résultat de base par action, part du Groupe (en euros)	(3)/(1)	(0,51)	(0,01)	(0,52)	12,60	(12,41)	0,19		
Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros)	(4)/(2)	(0,48)	(0,01)	(0,49)	10,93	(10,76)	0,17		

<sup>(</sup>i) note 3.2.2

# Note 11. Autres provisions

#### 11.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> janvier 2025	Dotations 2025	Reprises utilisées 2025	Reprises non utilisées 2025	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	30 juin 2025
Litiges	61	7	(3)	(4)	-	-	(13)	48
Divers risques et charges (i)	206	35	(26)	(9)	-	-	5	211
Restructurations (i)	504	26	(164)	(10)	-	-	7	364
Total autres provisions	771	68	(194)	(23)	1	-	(1)	623
dont non courant	37	9	(1)	-	-	-	(14)	30
dont courant	734	59	(193)	(22)	1	-	14	593

<sup>(</sup>i) La principale variation sur le semestre est en lien avec le décaissement des provisions au titre des activités abandonnées des hypermarchés et supermarchés (y compris les plans de sauvegarde de l'emploi)

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...) ou de fiscalité indirecte.

<sup>(</sup>ii) Au 30 juin 2025, 88 206 actions liées aux plans d'actions gratuites ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) car leur effet aurait été anti-dilutif (au 30 juin 2024 : 5 830 actions)

#### 11.2 Passifs et actifs éventuels

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est impliqué dans plusieurs litiges et procédures d'arbitrage avec des tiers, des organismes sociaux et des administrations fiscales. Ces contentieux concernent notamment des différends sociaux, ainsi que des litiges avec l'URSSAF et d'autres organismes publics, pour un montant total de 27 millions d'euros.

Il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises autres que GPA.

#### Enquêtes et procédures contentieuses en cours

Après une première saisine par le Groupe Casino de l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") fin 2015 pour diffusion d'informations fausses ou trompeuses de la part de la société Muddy Waters Capital précédée de ventes à découvert ayant entraîné une chute brutale du cours de Bourse, saisine qui avait donné lieu à enquête de l'Autorité et à l'émission de deux lettres d'observations (voir Document d'Enregistrement Universel 2020, page 285), la société Casino a de nouveau saisi l'AMF des nouvelles attaques spéculatives, subies en 2018, donnant lieu à des ventes à découvert d'une ampleur inédite, et à des emprunts massifs de titres Casino, ainsi qu'à des campagnes de désinformation, en vue de faire chuter artificiellement la valeur de leurs titres et de déstabiliser les entreprises, leurs salariés et actionnaires.

À ce titre, elle a également déposé en octobre 2018 une plainte pénale auprès du procureur de la République financier ainsi qu'en novembre 2018 une plainte pour dénonciation calomnieuse.

Les enquêtes de l'AMF et du procureur de la République financier ouvertes à l'automne 2018, et portant sur le marché du titre Casino, sont toujours en cours, à la connaissance de la Société.

Par ailleurs, la société Casino Guichard Perrachon a fait l'objet d'une enquête préliminaire menée par le Parquet National Financier (PNF) portant sur des faits susceptibles d'être qualifiés de manipulations de cours et de corruption privée remontant aux années 2018 et 2019. A ce stade de la procédure, Casino a reçu un avis d'audience au fond devant le Tribunal correctionnel de Paris laquelle est prévue à compter du 1er octobre 2025.

Une visite domiciliaire a été conduite le 16 mai 2022 à la requête de l'AMF au siège de Casino. Casino a formé des recours devant la Cour d'appel de Paris contre l'ordonnance autorisant la visite domiciliaire et contre les opérations de visite et de saisie. La Cour d'appel de Paris a rejeté ces recours par ordonnance du 21 février 2024.

Une autre visite domiciliaire a été conduite le 6 septembre 2023 à la requête de l'AMF dans les locaux de Casino à Vitrysur-Seine. Casino a formé des recours devant la Cour d'appel de Paris contre l'ordonnance autorisant la visite domiciliaire et contre les opérations de visite et de saisie. La Cour d'appel de Paris a rejeté ces recours par ordonnance du 3 juillet 2024.

Enfin, à la suite du dépôt de plaintes de deux actionnaires activistes, dont l'existence a été rapportée par la presse en mars 2023, la société Casino, Guichard-Perrachon a engagé des poursuites judiciaires à l'encontre de MM. Xavier Kemlin et Pierre-Henri Leroy pour dénonciation calomnieuse et tentative d'escroquerie au jugement.

La société Casino Guichard-Perrachon a reçu fin octobre 2024 une assignation devant le Tribunal de commerce de Paris à l'initiative d'une dizaine de personnes (ayant été ou étant) actionnaires et obligataires de Casino et Rallye, en réparation du préjudice qu'ils auraient subi du fait d'une communication au marché d'informations trompeuses. Le montant de dommages et intérêts réclamés solidairement à la société Casino, Guichard-Perrachon et les anciens dirigeants de Casino et Rallye, s'élève à 33 millions d'euros.

Compte tenu des informations actuellement disponibles, les procédures susvisées à l'encontre de la société Casino, Guichard-Perrachon devant le Tribunal correctionnel et le Tribunal de commerce constituent des passifs éventuels. Après analyse, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre. La Société continuera de suivre l'évolution de ces procédures et ajustera son estimation si nécessaire en fonction des développements futurs.

Le plan de sauvegarde accélérée de Casino, Guichard-Perrachon approuvé par le Tribunal de commerce de Paris le 26 février 2024, a mis fin à la garantie non plafonnée consentie par Casino au bénéfice de Companiha Brasileria de Distribuiçao (GPA), qui prévoyait un engagement d'indemnisation par Casino au profit de GPA pour toutes les pertes qui pourraient résulter de la mise en œuvre de la structure d'amortissement de l'écart d'acquisition (goodwill) généré par l'acquisition des actions de GPA par Casino . Le 6 mai 2025, GPA a indiqué par voie de communiqué de presse avoir saisi la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI afin de préserver ses droits au titre de la garantie susvisée consentie par Casino. Conformément à ce qui est indiqué dans son Document d'Enregistrement Universel, Casino a rappelé dans son communiqué de presse du 7 mai 2025 qu'en application de son plan de sauvegarde accélérée, la garantie consentie à GPA n'est plus en vigueur. En conséquence, Casino prendra toute mesure nécessaire afin de faire valoir ses droits. Casino est saisie en tant que défenderesse dans la procédure d'arbitrage CCI initiée par GPA, laquelle est actuellement au stade de la constitution du tribunal arbitral.

#### Point sur les mises en demeure et assignations au titre de la loi sur le devoir de vigilance

En France, le Groupe a été assigné le 3 mars 2021 devant le tribunal judiciaire de Saint-Étienne par plusieurs associations françaises, brésiliennes et colombienne au titre de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre, au sujet de l'approvisionnement en viande bovine de ses anciennes filiales au Brésil et en Colombie. Le dossier a été transféré en 2022 devant le Tribunal judiciaire de Paris. Les demanderesses sollicitent la réparation de préjudices allégués en lien avec de prétendus manquements du Groupe au titre de son devoir de vigilance. Les demanderesses évaluent à ce stade ce préjudice à hauteur de 72 millions d'euros. Le Groupe conteste ces allégations et considère avoir rempli ses obligations au regard du devoir de vigilance, étant précisé qu'il s'est, en cours d'instance, désengagé de l'Amérique latine, ce qui a conduit les demanderesses à abandonner leurs demandes d'injonctions relatives au plan de vigilance.

# Note 12. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés contrôlantes, France Retail Holdings S.à.r.I., EP Equity Investment III S.à.r.I. (et les autres entités holdings intercalaires contrôlées par M. Daniel Křetínský) (« Groupe EPI »);
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité ;
- les filiales ;
- les entreprises associées (note 3.3);
- les coentreprises (note 3.3);
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité exécutif.

Le Groupe s'est engagé dans un contrat d'achat d'électricité auprès d'une filiale du groupe EPI depuis 2024. Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025, les transactions s'élèvent à 13 millions d'euros.



# **Deloitte.**

KPMG SA Tour EQHO 2, avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Deloitte & Associés 6, place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex France

# CASINO GUICHARD-PERRACHON S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 Casino, GUICHARD-Perrachon S.A. 1 cours Antoine Guichard CS 50306 42008 SAINT-ETIENNE

#### CASINO GUICHARD-PERRACHON S.A.

1 cours Antoine Guichard CS 50306 42008 SAINT-ETIENNE

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

# I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

# II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Lyon, le 1er août 2025

Les Commissaires aux comptes,

KPMG S.A.

**DELOITTE & ASSOCIES** 

Eric ROPERT Associé

Rémi VINIT-DUNAND Associé

Stéphane RIMBEUF Associé

# Attestation des personnes responsables

J'atteste à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (pages 3 à 15 de ce rapport) présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

> Le 1 août 2025 Philippe Palazzi Directeur général